
PROBLÈMES DE CRIMINALITÉ

Dans notre article sur le *type criminel*¹, nous avons montré que nous étions loin de méconnaître les *facteurs anthropologiques* du délit, comme dit Ferri. Il n'est pas un phénomène social, nous le savons, qui ne soit produit par des *forces* naturelles ; mais il n'en est pas un non plus qui n'ait ses *raisons* sociales. Et comme à nos yeux le criminaliste n'est pas avant tout un naturaliste, mais bien un moraliste éclairé, c'est-à-dire un sociologiste, sa tâche principale nous paraît être de démêler, je ne dis pas les *facteurs sociaux* (car tous les *facteurs* sont individuels et physiologiques), mais les raisons sociales du délit afin d'agir sur elles. Nous allons, dans la présente étude, nous poser un peu au hasard quelques problèmes que soulèvent les données de la statistique criminelle. Le seul lien de ces considérations éparses sera l'esprit éminemment sociologique qui les inspire, et qui se révélera de mieux en mieux.

I

DEGRÉ REQUIS DE CONVICTION JUDICIAIRE

Commençons par une petite question que je m'étonne de n'avoir vu traiter nulle part, pas même chez les criminalistes italiens. Ceux-ci, suivant qu'ils appartiennent à l'école classique ou à la nouvelle école, se préoccupent de trouver la meilleure classification possible des délits ou des délinquants, et une peine, soit proportionnée à la gravité du délit (c'est la chimère des premiers), soit adaptée à la guérison ou à l'élimination des délinquants (c'est le but éminemment pratique des seconds). Mais, avant tout, la grande difficulté pour le juge est de savoir si l'auteur présumé d'un délit est vraiment le délinquant. Sur ce grand sujet de la preuve judiciaire, que Bentham a médiocrement creusé, il y aurait à faire un essai de logique spéciale. Je ne l'entre-

1. *Revue philosophique*, juin 1885.

prends pas ; je me borne à demander quel est, à un moment donné, le degré de foi ¹ en la culpabilité de l'inculpé qui permet au juge de le condamner. — La question va étonner sans doute, peut-être indigner les derniers arrière-petits-neveux de Beccaria, qui a mis en circulation le fameux axiome : le plus léger doute doit profiter à l'accusé, la preuve de l'incrimination doit être complète. Principe purement verbal, du reste, qu'on se garde bien, en général, de mettre en pratique, conformément à cet esprit de mensonge qui pénètre le monde social jusqu'à la moelle, comme nous le verrons plus loin. On le tient en réserve au fond du cerveau pour certaines occasions, où, afin de se dissimuler à soi-même sa partialité en faveur d'un ami ou d'un coreligionnaire, on exhume ce vieil adage. « Le juge qui acquitte un accusé, dit Cournot ², n'entend point d'ordinaire affirmer que l'accusé n'est pas coupable, mais seulement qu'à ses yeux les indices de culpabilité ne sont pas suffisants pour déterminer une condamnation ; *reciproquement*, le juge qui condamne n'entend point affirmer avec une absolue certitude la culpabilité de l'accusé, mais seulement l'existence de tels indices, d'une présomption si forte de culpabilité qu'on ne saurait, sans paralyser l'action de la justice et compromettre la sûreté publique, acquitter les accusés contre lesquels pèsent de tels indices et d'aussi fortes présomptions... De même le chirurgien qui opine pour l'amputation d'un membre n'affirme pas absolument l'impossibilité d'une autre cure ; il affirme seulement que, dans son opinion, les chances d'une issue funeste, si le membre n'est pas amputé, sont assez grandes pour déterminer le sacrifice du membre affecté. La même remarque s'applique à la plupart des jugements des hommes, et n'a rien de spécial aux jugements en matière criminelle. » De là la distinction des accusés non pas en coupables et en innocents, mais en condamnables et en non condamnables.

En fait, d'un tribunal et d'un jury à l'autre, ce *point de condamnabilité* est très variable, si l'on en juge par la proportion moyenne des acquittements. « Le rapport, dit encore Cournot, du nombre des condamnés au nombre total des accusés, qui atteignait en Belgique

1. Dans deux articles de la *Revue philosophique* (août et septembre 1880), je me suis efforcé de montrer que la croyance, comme le désir, est une quantité psychologique susceptible de degrés et même de mesure, et que ce caractère trop peu remarqué est d'une importance capitale en science sociale.

2. *Mémoire sur les applications du calcul des chances à la statistique judiciaire* : opuscule d'ailleurs encombré d'équations, et plus ingénieux, ce me semble, que solide, malgré la pénétration et la justesse habituelles de l'auteur. Mais, quoiqu'il date de 1833, il a le mérite de se fonder sur la statistique criminelle à peine naissante et de prophétiser son grand avenir.

la valeur 0,83 quand les crimes étaient jugés par des tribunaux permanents, s'est abaissé à 0,60 quand on a rétabli dans ce pays l'institution du jury français; et de là on conclut, suivant l'intéressante remarque de M. Poisson, que la proportion des accusés condamnables a déchu brusquement par le rétablissement de l'institution du jury. quoique les formes de l'instruction préliminaire soient restées les mêmes et que par conséquent la proportion des accusés réellement coupables n'ait pas dû varier sensiblement. » Cela veut dire que le jury n'a pas jugé suffisantes des preuves qui auraient suffi à la magistrature; mais, comme il est possible que son intelligence ne lui ait pas permis d'apprécier certaines probabilités à leur vraie valeur, il a pu, tout en acquittant davantage, n'être pas plus convaincu ou même l'être moins que les magistrats ne l'eussent été quand il a condamné. Mieux vaut donc comparer les divers jurys et les divers tribunaux entre eux. De 1832 à 1880, nous voyons la proportion des accusations entièrement rejetées par le jury français, descendre petit à petit de 33 à 17 0/0. Comme il est inadmissible que ce résultat soit dû à un amoindrissement continu des exigences du jury en fait de preuves, il y a lieu de penser que les chambres de mises en accusation ont été se rapprochant chaque jour de ses exigences mieux connues, et ont inconsciemment élevé par degré le minimum de probabilité, de persuasion, requis par elles-mêmes¹. Si maintenant nous prenons la moyenne des acquittements du jury de 1832 à 1880, moyenne qui est de 21 0/0, nous constatons qu'elle est dépassée par le jury de plusieurs départements, notamment de la Dordogne, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées, où elle est de 35 à 37 0/0, tandis qu'elle est loin d'être atteinte dans le Maine-et-Loire, la Drôme, l'Ille-et-Vilaine, où elle est de 13 à 14 0/0. Cela signifie, je pense, que les jurés d'Ille-et-Vilaine, par exemple, n'ont pas besoin d'être convaincus avec la même force que ceux de la Dordogne pour se décider à rendre un verdict de condamnation.

Mais ce sont là de bien faibles inégalités, comparées à celles que d'autres rapprochements nous montrent dans le cours de la justice. Quelle distance entre les minimales présomptions dont se contente un tribunal, en temps de révolution ou de trouble, pour envoyer un

1. Je lis dans Garofalo (*Criminologia*) que la cour de cassation de Naples prononce annuellement 15 annulations pour 100 pourvois, celle de Florence 9 0/0, celle de Turin 7 0/0, celle de Rome 6 0/0. — Nous voyons aussi, par notre statistique, que la proportion des acquittements en matière correctionnelle va diminuant sans cesse; résultat dû sans doute à une influence, réciproque cette fois, du Parquet sur la magistrature et de la magistrature sur le Parquet, équilibre de croyances qui n'est pas sans rappeler l'équilibre hydrostatique des vases communicants.

suspect à l'échafaud, et les preuves rigoureuses qu'il réclame à une époque de tranquillité parfaite pour envoyer un récidiviste même en prison! Quel contraste entre les jugements d'un tribunal militaire qui, en temps de guerre, le lendemain d'un combat, fait fusiller sur de simples apparences un prétendu espion, et les décisions de ce même tribunal durant la paix! — Rien de plus variable, en vérité, que le degré de foi d'où dépend la condamnable des gens; il varie de zéro à l'infini, du doute à la certitude. — Cela ne nous surprendra point si nous analysons avec soin cet état psychologique très spécial qui consiste pour le juge à *être fixé*. Un avocat expérimenté ne manque jamais de reconnaître le moment précis où, brusquement, capricieusement parfois, le magistrat devant lequel il parle vient de franchir cette ligne; et, à partir de ce moment, il sait qu'il est inutile de parler pour lui. Qu'est-ce donc que cette fixation, cette solidification mentale, subite et singulière, dont il s'agit? Il y entre autant de décision que de conviction. A force d'osciller d'une opinion à l'autre, l'esprit du juge se lasse; un acte de volonté intervient au milieu de ses oscillations, en voie de décroissance d'ailleurs, et y met fin tout à coup; mais cet acte n'est point senti, et, de la meilleure foi du monde, le juge se croit beaucoup plus éclairé qu'il n'était une seconde avant. Pourtant la stabilité de cet équilibre intime est obtenue par des degrés très variables de conviction. Une conviction faible soutenue par une décision ferme donne lieu à une fixité aussi grande qu'une conviction forte unie à une décision molle. Si donc la volonté d'être convaincu va grandissant pour une cause quelconque, à raison des circonstances où l'on se trouve, la conviction proprement dite peut décroître impunément. De là sans doute les inégalités numériques que nous venons de signaler.

Mais théoriquement, à quelle règle soumettre ces variations? — En ce qui concerne une question non sans analogie avec la nôtre, on a dit que la gravité des peines devait être en raison directe des risques de punition et en raison inverse des chances d'impunité, dans un état social donné. Cette espèce de théorème pénal demande à être complété, ce me semble, par celui-ci : Le minimum de probabilité qui rend condamnable doit varier, dans un temps et un pays donnés, en raison directe de la sécurité et de la tranquillité publiques, et en raison inverse du désordre ¹; par conséquent, toutes choses égales d'ailleurs (c'est-à-dire toutes autres causes d'alarme ou de confiance étant égales), en raison inverse du chiffre de la criminalité.

1. Bien entendu, dans une certaine mesure seulement. Il n'est jamais entré dans ma pensée de justifier la justice révolutionnaire, telle qu'on l'a vue fonctionner parmi nous à diverses époques.

Plus spécialement, pour chaque espèce donnée de délit, il doit s'abaisser là où elle est le plus répandue. Le jury, je dois l'avouer, prend justement le contre-pied de cette maxime : il acquitte surtout les crimes contre les personnes dans les départements et les provinces où l'on tue le plus, soit en France soit en Italie, et les crimes contre les propriétés là où les vols sont le plus fréquents. — En outre, il suit de ce qui précède que, plus l'insécurité et spécialement la criminalité augmentent dans un pays, plus il importe d'élever le niveau intellectuel des magistrats auxquels l'intérêt de la défense sociale est confié, puisque les mêmes charges contre un inculpé ne procureront pas à deux juges, l'un très intelligent, l'autre moins, le même degré de persuasion, mais bien, en général, au premier un degré supérieur et au second un degré moindre. Cette différence pourra permettre, en temps de trouble, si le juge très éclairé est, par hasard, choisi précisément alors, d'abaisser un peu moins qu'il ne l'eût fallu, avec un choix inverse, le minimum de la probabilité requise, avec grand profit pour les libertés individuelles et sans plus de danger pour la société. Mais il n'y a guère à espérer qu'il en soit ainsi. C'est plutôt à mesure qu'une nation se tranquillise, qu'elle sent mieux l'utilité d'une magistrature intelligente; en sorte que, de deux manières à la fois, par la perspicacité croissante des juges, et par le moindre danger attaché à l'impunité et à l'acquiescement des malfaiteurs devenus plus rares, le point de condamnabilité propre aux époques tranquilles tend à se confondre avec la culpabilité absolument démontrée. Ce n'est pas le moindre avantage de l'ordre et de la paix.

II

GÉOGRAPHIE CRIMINELLE

Je commence par l'examen d'une observation ou pseudo-loi dont l'interprétation semble bien facile, mais ne l'est que superficiellement. « Quételet, dit Garofalo dans sa *Criminologia*, a prouvé le premier par la statistique que les crimes de sang croissent dans les climats chauds et décroissent dans les climats froids. Il a limité ses remarques à la France ¹, mais la statistique des autres pays d'Europe

1. On verra justement plus loin que son observation ne s'applique guère à la France, la Corse exceptée.

a montré l'universalité de cette loi. Même dans les États-Unis d'Amérique, on a observé que dans le Nord prévalent les vols et dans le Midi les homicides. » Je conteste que la règle soit sans exceptions notables ; mais, dans une certaine mesure, elle est vraie ; et les travaux de Ferri ont beaucoup contribué à en montrer la vérité. Qu'on ne se hâte pas trop cependant d'attribuer cette relation à une influence pure et simple du climat. Remarquons en effet que, dans un même climat nullement modifié, un peuple en train de se civiliser présente un accroissement proportionnel de la criminalité astucieuse ou voluptueuse et une diminution relative de la criminalité violente. Comparons maintenant ces deux relations, l'une du crime et de la température, l'autre du crime et de la civilisation. L'une semble identique à l'autre. Il y a donc ceci d'étrange à première vue que le progrès de la civilisation paraît avoir, sur la direction imprimée aux penchants criminels d'un peuple, précisément le même effet qu'aurait un refroidissement de son climat. La civilisation, par hasard, serait-elle donc un calmant nerveux de la race, comme l'est le froid ? Nous savons bien pourtant le contraire ; le propre de la vie civilisée par excellence, de la vie urbaine, est de surexciter le système nerveux autant que la vie rurale l'apaise et nourrit le muscle aux dépens du nerf. Elle agit en ce sens comme ferait, non pas un refroidissement, mais un échauffement du climat.

Comment donc expliquer la chose ? Il faut, je crois, faire intervenir ici la remarque vulgaire, si savamment et si ingénieusement développée par M. Mougeolle (dans son livre intitulé *Statistique des civilisations*), sur la marche de la civilisation vers le Nord. Si cette remarque générale est vraie, et assurément on ne saurait lui contester une large part de vérité, nous pouvons voir que la supériorité numérique des vols dans le Nord et des homicides dans le Midi tient, non à des causes physiques, mais à une loi historique ; non au fait que le Nord est plus froid et le Midi plus chaud, mais au fait que le Nord est plus civilisé et le Midi moins. Les pays les plus civilisés à un moment donné sont, en effet, ceux où la civilisation est de date plus récente. Ce sont les pays septentrionaux en général, comparés aux nations et aux provinces méridionales. En se communiquant à des races moins fines et plus fortes, moins nerveuses et plus musculeuses, la contagion civilisatrice étonne le monde par l'éclat remarquable de ses phénomènes ; et, se déployant extraordinairement sur ces terres vierges, elle y produit maintenant, mais avec plus d'intensité encore, les changements déjà accomplis par elle dans les lieux d'où elle paraît émigrer, et où, à vrai dire, elle se maintient, mais sans progrès ou en déclinant. Entre autres effets de ce genre, elle

fait diminuer dans son nouveau séjour la criminalité cruelle, qui auparavant y sévissait, et elle y fait augmenter la criminalité perfide ou lascive, qui naguère était inférieure à la première. Une statistique faite à des époques où, la civilisation n'ayant pas encore passé du midi au Nord, le Nord était plus barbare, eût certainement montré que les crimes de sang étaient plus nombreux dans les climats septentrionaux, où maintenant ils sont plus rares, et provoqué les Quêtelet d'alors à formuler une loi précisément inverse de la loi ci-dessus. Par exemple, si l'on divise l'Italie actuelle en trois zones, Lombardie, Italie centrale, Midi, on trouve que dans la première il y a par an sur 100 000 habitants 3 homicides, dans la seconde près de 10, dans la troisième plus de 16¹. Mais n'estimera-t-on pas probable qu'aux beaux jours de la Grande Grèce, quand florissaient Crotoné et Sybaris, au sud de la péninsule toute peuplée de brigands et de barbares dans le Nord, à l'exception des seuls Étrusques, la proportion des crimes sanglants aurait pu être renversée? Actuellement, il y a en Italie, à chiffre égal de population, seize fois plus d'homicides qu'en Angleterre, neuf fois plus qu'en Belgique, cinq fois plus qu'en France. Mais on peut bien jurer que, sous l'empire romain, il en était autrement, et que les sauvages Bretons, les Belges même et les Gaulois l'emportaient en férocité habituelle de mœurs, en bravoure et fureur vindicative, sur les Romains amollis.

La Corse aujourd'hui, comparée à la France, présente un chiffre exceptionnel d'homicides causés par la vendetta, et, en revanche, un minimum de vols. Mais sept ou huit cents ans avant l'ère chrétienne, quand l'Étrurie, après Carthage, apporta ses arts industriels et agricoles à cette île pendant que la Gaule était encore plongée dans la barbarie, il est à croire que le chiffre continental des crimes inspirés par la vengeance, passion dominante des barbares, n'était pas inférieur au chiffre insulaire.

Quant à la France, il est bon de signaler que, malgré Quêtelet, elle échappe à la loi d'inversion signalée. Qu'on jette un coup d'œil sur les belles cartes d'Yvernès annexées à la statistique criminelle de 1880. Sur la carte des crimes contre les personnes, on ne remarque nullement l'assombrissement voulu des teintes du Nord au Midi; ce qui frappe seulement, c'est leur noirceur dans le voisinage des grandes villes, Seine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Loire-Inférieure, Nord, Seine-Inférieure, Rhône. La carte des crimes contre les propriétés montre-t-elle un damier de teintes inverse du précédent? Point du

1. *Criminologia*, par Garofalo, p. 397.

tout. Les deux ne diffèrent point sensiblement; et les départements les plus foncés, comme les plus clairs, sont à peu près les mêmes dans l'un et dans l'autre. Notons que cinquante ans de statistique sont là condensés. — Mais, si un travail pareil eût pu être fait au *v^e* siècle de notre ère, au temps où Arles était une grande ville de 400,000 habitants entourée d'une constellation rayonnante de cités romaines, et où Lutèce était une bourgade isolée, il est à présumer que la carte des homicides, au lieu de présenter une dissémination indifférente de ses teintes, n'eût pas manqué d'être beaucoup plus sombre à l'endroit des rudes tribus germanes du Nord, que parmi les Celtes romanisés du Midi.

Si la criminalité contre les personnes en France n'est pas plus marquée dans le Midi qu'au Nord, le rapport de cette criminalité à celle contre les propriétés dans un même département donne lieu à une remarque intéressante. Il n'y a que 7 départements, *tous montagneux et pauvres*, où les crimes contre les personnes égalent et excèdent en nombre les crimes contre les propriétés : à savoir les Hautes-Alpes, la Savoie, l'Aveyron, la Lozère, les Basses-Alpes, les Pyrénées-Orientales et la Corse. Dans les 79 autres, la proportion inverse se remarque. Ici, est-ce l'importance de la latitude qui apparaît? Non, ce serait plutôt celle de l'altitude. Mais il est bien clair que la véritable explication est tirée de l'état social. A propos de suicide, M. Morselli, dans son bel ouvrage, s'est efforcé de découvrir une influence analogue de la latitude et de l'altitude, voire même des formations géologiques. Mais il est contraint de reconnaître, avec sa bonne foi supérieure, le peu de fondement de ses conjectures. A l'inspection de ses cartes, il est évident, de son propre aveu, que le centre de l'Europe l'emporte sur le nord par la fréquence de ses suicides, et que, dans les parties centrales, il y a deux foyers d'irradiation, à savoir Paris et le cœur de l'Allemagne, autrement dit les deux foyers continentaux de notre civilisation européenne. Si le troisième, Londres, qui est insulaire, échappe à la contagion, c'est sans doute à cause du caractère religieux, traditionnaliste, plus original aussi et moins mélangé de la civilisation anglaise. Quoi qu'il en soit, il est clair que la distribution géographique du suicide s'explique sociologiquement, non géographiquement; et je crois qu'il faut en dire autant de celle du crime.

Ai-je entendu nier dans ce qui précède l'influence provocatrice de la chaleur sur le déchainement des instincts violents et sanguinaires? Nullement. Je sais que le maximum de la criminalité contre les personnes, c'est-à-dire des *crimes de sang*, correspond, dans un même pays donné, au printemps, sinon à l'été, comme celui de la crimi-

nalité contre les propriétés à l'automne, sinon à l'hiver; et ce contraste chronologique n'est évidemment pas susceptible du genre d'interprétation auquel je viens de soumettre le contraste géographique analogue. Il révèle clairement une provocation indirecte, il est vrai, exercée par les hautes températures sur les passions malfaisantes, et analogue à celle de l'alcool, que la statistique manifeste aussi. Cette cause doit donc entrer pour quelque chose dans le contraste géographique lui-même, mais ici elle s'absorbe dans l'action prépondérante et plus directe de la civilisation relativement élevée¹. Et il y a cette différence entre les deux que l'une, l'explication physique du crime, perd chaque jour de son importance au cours du progrès humain, tandis que l'autre, l'explication sociale, ne cesse de devenir plus profonde et plus complète à elle seule. Voilà pourquoi les grandes gelées et les grandes sécheresses, et en général le cours des saisons, influent moins sensiblement, et les crises politiques agissent plus fort sur la courbe annuelle des crimes, et aussi bien des suicides, des naissances et des mariages, dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. — Il convient de remarquer aussi que l'alcoolisme agit sur la criminalité dans le même sens que le climat chaud ou la saison chaude. Mais précisément cette honteuse habitude de l'ivrognerie, cause toute sociale à coup sûr, et par les inventions primitives qui l'ont rendue possible, et par la diffusion des exemples qui l'ont établie, se répand de manière à contre-balancer plutôt qu'à renforcer l'action thermique. En effet, c'est dans la saison froide qu'on s'enivre le plus, et c'est aussi dans les climats froids. La carte d'Yvernés sur l'ivresse est très nette à cet égard (comme sa carte sur la récidive); les teintes s'y assombrissent par degrés à mesure qu'on s'élève aux départements du Nord, sauf des exceptions qui confirment la règle, par exemple le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Lozère, les Alpes-Maritimes, etc., et autres pays montagneux, froids, quoique méridionaux. Il tend donc à s'établir, grâce à l'alcoolisme toujours croissant dans le Nord, un nivellement de la criminalité violente, favorisée dans telle latitude par le climat, dans telle autre par le vin, l'alcool ou la bière. On peut croire que les populations septentrionales sont aussi fortement poussées aux crimes de sang par leur ivrognerie endémique et traditionnelle que les populations méridionales par leur soleil. Si donc les premières se retiennent plus souvent sur la pente

1. Dans une même région, ce sont, non pas les parties les plus chaudes, mais précisément les plus froides, c'est-à-dire les montagnes, qui présentent la criminalité violente la plus élevée. Par exemple, dans le midi de la France, les Pyrénées-Orientales, l'Ardèche, la Lozère, sans parler de la Corse. C'est que les pays montagneux sont les moins civilisés.

de la cruauté, si l'Anglais, par exemple, tout en consommant beaucoup plus d'alcool, est seize fois moins meurtrier que l'Italien ¹, ce résultat me semble dû surtout à la supériorité de culture sociale dont le Nord aujourd'hui donne le spectacle.

En un mot, si la civilisation était à son apogée, on peut croire que l'influence des saisons et des climats sur la criminalité serait une quantité presque négligeable et que les influences sociales seules mériteraient examen. Attachons-nous, par suite, à celles-ci. Mais, me dira-t-on, l'explication physique de la criminalité n'est que reculée dans votre manière de voir, puisque, si la moindre violence criminelle des pays les plus froids est due à leur civilisation supérieure, la supériorité de celle-ci s'explique à son tour par son progrès du Sud au Nord, dont la différence des climats paraît seule rendre compte. — C'est le moment, pour répondre, d'examiner de près cette *loi thermique* de l'histoire, et de voir si elle ne dériverait pas de quelque cause toute sociale au fond, malgré son expression physique. Mais d'abord, rendons cette justice à M. Mougeolle qu'il n'a rien négligé pour lui prêter toute la précision et la solidité désirables. Traçant sur une mappemonde quatre ou cinq des principales lignes isothermes entre la zone torride et la zone glacée, il montre ou s'efforce de montrer que chaque couple d'entre elles enserme, ou même que chacune d'elles relie à très peu près les diverses grandes capitales où se concentrait et d'où rayonnait la civilisation à une même époque de l'histoire ², et que l'ordre de succession de ces époques, de ces foyers civilisateurs tour à tour allumés et consumés est précisément donné par la superposition de ces lignes à partir des tropiques. Sur le même isotherme, à la plus ancienne période connue, nous voyons fleurir Memphis et Babylone; plus haut, Ninive, Tyr, Athènes, les premières villes chinoises, Nan-King et Hang-tchéou-fou; plus haut, Rome; plus haut, Constantinople, Cordoue, Venise; enfin, dans la zone tempérée de nos jours, Londres, Paris, Berlin, Vienne, ajoutons Pékin. Au delà « s'étend une zone qui comprend les parties civilisées de la Scandinavie et de la Russie, pays les derniers arrivés à la vie européenne. » Dans le détail, c'est surtout la carte isothermique du bassin de la Méditerranée qui paraît confirmer la loi. Il y a cependant des objections; par exemple, l'histoire de la

1. Cette différence, d'après Garofalo, s'explique par celle des races. Encore une illusion, je crois. Une coutume nationale, qui n'est pas exclusivement propre, il s'en faut, à la race italienne, celle de la vendetta, explique suffisamment la criminalité violente de cette nation. Mais il m'en coûte de ne parler de M. Garofalo que pour le contredire; et je profite de cette occasion pour louer la hauteur judicieuse de vues qui est remarquable dans son ouvrage.

2. Voir les figures tracées p. 223 et p. 226.

civilisation égyptienne qui s'est développée du Nord au Sud, de Memphis à Thèbes, contrairement à la direction générale. A cela l'auteur ne répond rien ¹, ou presque rien. Il est plus heureux à l'égard d'une difficulté non moins grave que soulève la marche des civilisations américaines antérieures à la conquête. Ici, la civilisation née du reste dans la zone torride aussi bien que dans l'ancien monde, c'est-à-dire au Guatemala, au Yucatan, à Tabasco, passe plus tard à des territoires plus rapprochés encore et non plus éloignés de l'équateur, à Mexico, à Bogota, à Cuzco, à Quito ². Mais on nous fait judicieusement remarquer que le progrès en altitude a dispensé ici du progrès en latitude, et que cela revient au même sous le rapport thermal. Les civilisations mexicaine et péruvienne ont eu pour siège des plateaux de 2 à 3 000 mètres au moins d'élévation, où la température moyenne était de 15 à 16 degrés. Cette exception « à la direction et au sens général du déplacement de la civilisation ne fait donc que confirmer la généralité de la loi thermique ». Et l'auteur se croit autorisé à conclure « qu'il y a une relation constante, nécessaire, entre le développement successif des civilisations dans le temps et la marche des isothermes à la surface de la terre. »

Cela est spécieux de précision en matière si vague habituellement. Mais, tout en faisant sa part à cette généralisation un peu hâtive, il faut, je crois, avec tous les égards dus à une œuvre de mérite et de savoir, la remettre à sa place. N'en serait-il pas de cette direction septentrionale de la civilisation comme de sa direction occidentale, dont il a été aussi beaucoup parlé? Longtemps, en même temps qu'elle allait du Sud au Nord, la lampe du genre humain a été de l'Est à l'Ouest, et cette autre orientation a été jugée non moins fatale, jusqu'aux temps modernes où, ayant atteint la France et l'Angleterre dans cette voie, elle s'est mise à rétrograder vers l'Allemagne et la Russie, vers ses sources même, l'Italie, la Grèce, l'Inde enfin et le Japon. Il est vrai que l'Amérique, qui est l'Extrême-Occident pour nous, et où la civilisation venue de l'Est se propage sur son propre territoire de l'Est à l'Ouest, peut être citée comme une confirmation éclatante de la tendance dont il s'agit. Mais que prouve ce mouvement opposé au précédent, et simultané, sinon qu'un type quelconque de civilisation, quand il s'est fixé et organisé quelque part sous la forme d'une grande cité florissante, aspire à se répandre, à s'essaimer de tous côtés, vers tous les points cardinaux, soit par ces

1. Voir la note de la p. 216.

2. L'objection, il est vrai, serait tout autrement insurmontable, si l'on admettait avec divers américanistes (voy. l'ouvrage de M. de Nadaillac, p. 263) que l'Amérique a été primitivement civilisée du Nord au Midi.

colonisations extérieures et intermittentes que l'on remarque seules, soit par ces colonisations intérieures et constantes qu'on appelle la fondation de nouvelles villes, la transformation de bourgs en cités, l'assimilation à la capitale de toutes les cités et de tous les bourgs déjà existants; en un mot, par la vertu de l'imitation sans cesse agissante dans le sein des sociétés? Prenez n'importe laquelle des anciennes cités placées sur vos isothermes, Tyr, Babylone, Athènes; c'est toujours en tous sens qu'elle s'est efforcée de rayonner et de conquérir et qu'elle a effectivement rayonné et conquis. S'il est arrivé le plus souvent que, dans toutes ces directions, sauf celle du Nord-Ouest, ses rayons extérieurs ont rencontré des obstacles qui l'ont empêchée d'allumer de nouveaux flambeaux, cela tient à des circonstances accidentelles sans doute, puisqu'elles disparaissent dans notre siècle; et, de même que, pour la lumière même polarisée, la polarisation est un accident, le rayonnement omnilatéral, la loi et l'essence, de même pour la civilisation, la marche linéaire, étroite et forcée momentanément, ne doit pas nous masquer l'ambition infinie, universellement rayonnante, qui est son âme et la force essentielle de l'histoire. La vérité de ce point de vue éclate enfin de nos jours, où ce n'est pas de l'Ouest à l'Est seulement que la civilisation indo-européenne rétrograde tout en poursuivant ses progrès en sens inverse, mais encore du Nord au Sud tout en se poussant au Nord le plus possible; témoin l'Inde anglaise et Java, l'Australie et toute la côte méditerranéenne de l'Afrique, y compris l'Égypte, qui s'euro-péanise à vue d'œil. Par cette ramification de tous les côtés à la fois, notre civilisation finale reproduit le caractère propre, selon toutes les probabilités, aux primitives civilisations, et d'abord aux premières langues qui se sont dispersées dans toutes les directions avec les premières mythologies, allant notamment du Nord au Sud dans toute une grande partie du monde. Je veux parler de l'Océanie, qu'un rayon détaché du génie asiatique éclaira, île par île, dans cette longue odyssee de pirogues et de sauvages que M. de Quatrefages nous a si bien racontée. — M. Mougeolle semble croire que la prochaine floraison de grandes cités destinées à faire oublier Paris, Londres et Berlin, aura lieu sur un isotherme plus froid encore ou moins tempéré que le nôtre, conformément à sa loi. A ce compte, la civilisation n'atteindrait-elle un jour son zénith qu'au pôle Nord? Non, selon toutes les apparences, ce n'est point au Spitzberg ou au Groenland que la Russie trouvera sa nouvelle capitale, propre à éclipser Saint-Pétersbourg; ce sera sur les bords du Bosphore; et l'on dirait à bien des signes que l'avenir ménage à nos neveux ce beau miracle, la résurrection, le reflourissement urbain, après une longue mort, de

l'Orient et du Midi. — Au demeurant, rien de plus simple que l'espèce de nécessité momentanée à laquelle la civilisation ou plutôt les civilisations ont obéi en se dirigeant au Nord pendant si longtemps. En effet, elles devaient naître dans les régions chaudes, sous les tropiques, là où des ressources naturelles plus abondamment offertes à l'homme lui laissaient des loisirs plus nombreux, et où une faune et une flore plus riches exaltaient sa curiosité. Malgré le proverbe : « Nécessité, mère de l'industrie, » la beauté des spectacles, propre aux pays chauds, et non l'intensité des besoins propre aux pays froids, a pu seule au début éveiller l'imagination humaine, si l'on en juge par le caractère esthétique de ses premières créations, langues et mythologies, d'où toute industrie procède indirectement. Mais, contagieux par nature, le génie humain ne pouvait rester enfermé dans son berceau tropical ; forcé d'en sortir pour se conformer à sa propre loi, il a abordé naturellement des terres de plus en plus froides, d'autant mieux que les inventions déjà faites dans un climat favorisé permettaient à l'homme de s'adapter aux conditions de climats plus rudes ou plus inégaux. Par exemple, selon toutes probabilités, les inventions relatives au vêtement ou à l'habitation, tissage et couture, briquetterie et architecture, qui seules ont rendu possible le séjour de l'homme dans les terres tempérées, ont pris naissance dans les pays chauds, où à la rigueur on eût pu s'en passer. Il n'est pas surprenant d'ailleurs que chacune de ces transplantations ait été marquée par un progrès, si l'on songe qu'en tout organisme la perfectibilité est le privilège de la jeunesse. En tout cas, il est permis de croire que le déclin presque fatal, au moins relatif, de la civilisation aux lieux où elle a longtemps fleuri, et son expatriation presque forcée, ont des causes avant tout sociales, entre autres, par exemple, le haut prix, toujours croissant, finalement abusif, des terres dans les pays où la population, en se civilisant, se condense. Ce qui se passe de nos jours, la concurrence victorieuse des terres américaines, contre laquelle ne sauraient lutter les propriétaires du vieux continent européen, condamné dès lors à une ruine inévitable dans un temps donné, a dû se passer souvent jadis, même dans le plus lointain passé, sur une échelle plus réduite. Ajoutons-y l'épuisement du sol et l'épuisement de la race.

Telles sont les considérations d'où je me permets de conclure, en résumé, que la moindre criminalité violente des pays septentrionaux tient à un fait social, la direction longtemps septentrionale de la civilisation, et que ce fait lui-même a une cause sociale, la force de propagation imitative dans tous les sens. Si, en Italie, la différence entre les provinces du Nord et celles du Midi au point de vue des crimes

de sang est fortement tranchée, tandis qu'en France elle est presque insensible, n'est-ce pas précisément parce que les causes d'ordre social ont plus longtemps et plus profondément remué notre pays dans les temps modernes, comme le prouve le degré exceptionnel d'assimilation et d'unification nationale réalisé par lui ?

J'oubliais un argument *a fortiori* qui a peut-être sa valeur. Je ne vois pas pourquoi le crime, plutôt que la folie et le génie, dépendrait de causes naturelles avant tout et non sociales. S'il est démontré, par la statistique notamment, que le génie et la folie sont des suites d'états sociaux, nous devons croire à plus forte raison que le crime s'explique de même. Je dis à plus forte raison, puisque, de ces trois anomalies, les deux premières nous rendent étranger au milieu social et la troisième nous met en lutte avec lui ; celle-ci dépend donc bien plus de lui que les autres. — Or, pour la folie, il n'y a pas de contestation possible ; la statistique, qui révèle sa progression parallèlement à celle d'influences sociales bien déterminées (vie urbaine, instruction, célibat, etc.), est d'une éloquence irréfutable. Quant au génie, scientifique par exemple, qu'on lise l'ouvrage de M. de Candolle à ce sujet. Il nous apprend, par le relevé des associés ou correspondants étrangers qui ont été élus par diverses sociétés savantes depuis deux siècles, classés d'après leur nationalité, leur religion, leur profession ou leur caste, « qu'une grande diversité de causes influe sur la production des savants distingués, et que les causes morales (ajoutons, pour compléter sa pensée, sociales) ont plus d'importance que les causes matérielles. » L'exemple de la Suisse est merveilleusement propre à faire ressortir cette vérité. Ce petit pays, dans son ensemble, a fourni un chiffre de savants de génie très supérieur à celui que sa faible population devait faire attendre ; et, dans les cantons protestants, la proportion s'élève à un point extraordinaire. Pourquoi ? Parce que les conditions sociales qui favorisent le développement scientifique original, conditions précisées et soigneusement cataloguées par M. de Candolle, se sont trouvées réunies en Suisse à un degré exceptionnel, surtout dans les régions protestantes. — Est-ce à dire que le génie ne soit pas un don de nature, ni la folie un malheur naturel ? Non. C'est du sein de la race, aidée du climat, qu'écloront sans nul doute les candidatures au génie, ajoutons à la folie et au crime. Mais c'est la société qui choisit les candidats et les consacre, et, puisque nous voyons qu'elle pousse de la sorte les uns aux académies ou aux hospices d'aliénés, nous ne devons pas être surpris qu'elle détermine l'entrée des autres au bagne.

III

HOMICIDE ET SUICIDE

Une question qui se rattache à la précédente est celle de savoir s'il est vrai, comme le prétendent les écrivains les plus autorisés, notamment Ferri et Morselli, que la marche du suicide soit inverse de celle de l'homicide, et que l'un, en tout pays et en tout temps, serve en quelque sorte de complément ou de contre-poids à l'autre ¹. Je m'étais permis, à propos de l'*Omicidio-suicidio* de Ferri, d'émettre des doutes motivés à ce sujet. Cet auteur, avec lequel d'ailleurs mon désaccord est peut-être plus apparent que réel ou plus superficiel que profond, m'a répondu dans la seconde édition de son opuscule (p. 112-120) en dressant un tableau graphique des plus instructifs où tous les éléments du problème se trouvent résumés. État par État, la courbe de l'homicide y est opposée à celle du suicide pour toute la période embrassée par les statistiques. — Eh bien, plus j'étudie cette planche, moins je suis disposé à admettre la thèse dont elle est censée être la justification. J'y vois bien, à la vérité, en comparant dans le détail les courbes accouplées deux à deux, que, assez souvent, les années où l'une monte, l'autre descend, et *vice versa*; le fait même est frappant par sa constance en ce qui concerne l'Irlande et, dans l'ensemble, suffit à expliquer la généralisation que je combats. Mais, d'abord, il y a de nombreuses exceptions. Pour l'Italie, par exemple, où les courbes sont d'ailleurs trop brèves pour pouvoir être utilement comparées, la dépression de la courbe-homicide en 1868 coïncide avec une dépression, et non un relèvement, de la courbe-suicide. Pour l'Angleterre, de 1857 à 1859, de 1870 à 1874, les deux sont plutôt parallèles qu'inverses; de même pour la Belgique, de 1851 à 1855, de 1861 à 1864. La Prusse, à partir de 1865, offre aussi beaucoup de parallélisme dans ses courbes, toutes deux montantes ². Quant à la

1. Ce n'est pas que la thèse contraire n'ait été soutenue, mais à une époque déjà ancienne. Cazauvieilh, en 1840, a cherché à établir, paraît-il, que le nombre des suicides et celui des crimes violents ont toujours progressé ou décré ensemble.

2. La Prusse est un des rares États civilisés où l'homicide est en voie d'accroissement notable, malgré les progrès de sa culture. C'est peut-être en effet cet équilibre social européen (substitué à l'ancien équilibre politique) qui tend à établir le niveau de la criminalité entre les nations de civilisation égale. La Prusse, en effet, a encore quelques pas à faire dans la même voie meurtrière pour atteindre au niveau de la France, par exemple.

France, la courbe de l'homicide, horizontale et à peine dentelée, correspond en général et ne s'oppose nullement aux accidents plus accentués de la courbe du suicide, fortement ascendante. Ajoutons que, la carte du suicide par département français, si on la compare à la carte des homicides, ne présente dans l'ensemble aucun rapport inverse avec celle-ci. La coïncidence de ces deux résultats, l'un relatif au temps, l'autre à l'espace, est significative.

Je dois reconnaître pourtant que, en ce qui concerne l'Irlande, l'inversion signalée est vraiment digne de remarque. Ce n'est pas qu'elle soit complète : les deux courbes montent, seulement l'une un peu, l'autre beaucoup. La côte la plus raide est celle de l'homicide, singularité unique qui suffit à nous révéler la situation tout à fait à part de ce malheureux pays, où la misère est si grande et la haine mutuelle si exaltée, qu'une quote-part annuelle de la population y est condamnée à sortir par l'une de ces trois portes, l'émigration, le suicide ou le meurtre. Si l'une se resserre, les autres doivent s'élargir d'autant. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, cette exception insulaire ne me paraît pas tirer à conséquence.

En second lieu, s'il y avait réellement entre l'homicide et le suicide la corrélation compensatoire qu'on imagine, on verrait l'un baisser en général dans l'ensemble des Etats civilisés, à peu près aussi rapidement que l'autre s'élève. Mais on sait que l'homicide est, ou peu s'en faut, stationnaire, pendant que le suicide grandit avec une rapidité et une régularité effrayantes, qui attestent l'action d'une cause exclusivement propre au triste phénomène en question, et d'une cause d'ordre social. En cela, et par bien d'autres traits, la marche du suicide est analogue à celle de la folie. A vrai dire, il y a les mêmes raisons statistiques d'établir entre la folie elle-même et l'homicide la relation indiquée. Mais, poussée à cet excès, la thèse montre sa faiblesse. Que signifierait ce rapprochement? Que la démence est une soupape de sûreté contre le crime? Il serait étrange que cette soupape de sûreté involontaire se développât du même pas et de la même manière que le suicide, exutoire volontaire en grande partie, avec lequel elle ferait double emploi.

Poursuivons. Si l'inversion imaginée était réelle, on ne verrait pas certaines causes, notamment la température, influencer l'homicide et le suicide dans le même sens. Le retour de la saison chaude, le printemps, marque également le maximum des deux. La progression à l'homicide comme au suicide va de même en augmentant au cours de l'âge, jusqu'à 30 ou 40 ans; puis, le penchant au crime diminue il est vrai, tandis que la tendance au meurtre de soi-même ne cesse de croître jusqu'à l'âge le plus avancé. Enfin, l'influence du

mariage agit ou paraît agir sur ces deux forces redoutables en les affaiblissant à la fois, au lieu de stimuler l'une et d'entraver l'autre.

A propos de l'influence des saisons et de l'*heure de la journée*, je ferai remarquer incidemment que l'action physique pourrait bien recouvrir ici et masquer une action sociale. Le maximum des suicides a lieu, non pas à midi, mais dans les heures *les plus affairées* de l'après-midi, le minimum à minuit. La lumière et la chaleur sont pour peu de chose sans doute dans ce résultat. Ce maximum tombe également, non pas dans les mois les plus chauds, mais en mai ; ce minimum en novembre. Constamment, en outre, la courbe annuelle des suicides est accidentée par un relèvement momentané en janvier, fait inexplicable autrement que par l'intervention d'un *facteur social*, l'échéance de fin décembre à affronter et le cap du 1^{er} janvier à franchir. Supposez que l'année *sociale* commence le 1^{er} avril et non le 1^{er} janvier, l'accident de la courbe en question sera certainement déplacé. Le pendant de ce petit phénomène nous est offert par la courbe annuelle des infanticides, où nous voyons une élévation brusque se produire neuf mois après le carnaval, en novembre. S'il eût plu aux organisateurs de notre religion de placer le carême en octobre et non en mars, la silhouette de ce tracé serait donc différente. — La statistique montre de plus la part toujours croissante des influences sociales et l'amoindrissement relatif des influences physiques ou vitales, au cours de la civilisation. En ce qui concerne le suicide, par exemple, la distance entre le maximum et le minimum dont je parlais tout à l'heure va s'atténuant, du moins en France, c'est-à-dire qu'on se tue proportionnellement plus en hiver maintenant qu'autrefois, et moins en été. Dans les grandes villes, cet écart est plus faible que dans les campagnes. Il est plus fort en Italie qu'en France. De toutes les influences d'ordre naturel, la seule qui, au lieu de s'effacer, s'accuse davantage au cours de la civilisation, c'est celle du sexe. La différence numérique entre les suicides masculins et féminins est d'autant plus forte qu'il s'agit de nations ou de classes plus civilisées. Par exemple, en France, les femmes de la ville ne fournissent que les 18 centièmes du chiffre total, pendant que les femmes de campagne donnent 20 centièmes. Il en est de même en Italie, en Prusse, en Suède, en Norvège, en Danemark. La civilisation ne tend donc nullement à égaliser les sexes. C'est qu'elle est, je crois, chose essentiellement masculine ; et voilà peut-être pourquoi, soit dit en passant, elle est au fond si antipathique à ceux qui en profitent le plus, aux poètes, aux artistes, à tous les esprits essentiellement « femmelins » tels que Rousseau et Chateaubriand.

Legoyt, dans son consciencieux ouvrage, établit (p. 258) entre le

suicide et l'émigration une inversion tout autrement intelligible que la précédente. En Danemark, le suicide diminue année par année à mesure que l'émigration augmente. L'émigration est très forte en Angleterre, le suicide très faible. En France, c'est justement l'opposé. En Allemagne, l'accroissement exceptionnel des suicides, de 1872 à 1878, a coïncidé avec la diminution progressive de l'émigration. Voilà, par exemple, une corrélation facile à comprendre. Un rapport inverse, non fortuit, ne saurait exister, en effet, dans la vie sociale, qu'entre deux courants d'activités complémentaires l'un de l'autre, c'est-à-dire répondant à un même besoin par des voies différentes. Qu'un malheureux à bout de privations ou de tourments émigre pour ne pas se tuer, ou se tue faute de pouvoir émigrer, rien de plus intelligible. Mais quel serait le besoin commun auquel l'homicide et le suicide donneraient satisfaction? Serait-ce le besoin, éprouvé par on ne sait qui, de voir un certain nombre prédéterminé de gens périr soit de leur main, soit de la main d'autrui?

Dans une nation où, par hypothèse, les instincts criminels resteraient d'égale force, il y aurait sans nul doute entre les diverses branches du crime et du délit, par exemple entre l'assassinat, le vol, l'escroquerie et l'attentat aux mœurs, une étroite solidarité, telle que l'accroissement de l'une serait immédiatement compensé par la diminution proportionnelle de toutes les autres. Pourquoi? Parce que non seulement tous les genres de méfaits sont puisés à la même source immorale répartie entre eux, mais encore le but poursuivi est, dans un sens large, le même pour tous. L'assassin, comme le voleur, l'escroc ou le vieux satyre, poursuit ou une jouissance illicite ou un moyen illicite de jouissances. Les procédés diffèrent seulement : l'assassin tue, le voleur escalade une fenêtre ou brise un carreau de vitre, le *stuprator* viole un enfant. A ce point de vue, on doit regarder le vol, l'escroquerie, le faux, l'abus de confiance, le viol même et l'attentat à la pudeur comme les vraies soupapes de sûreté contre le meurtre et l'assassinat. Autrement dit, si les occasions de voler, d'escroquer, de contrefaire des signatures, de violer, devenaient tout à coup plus rares et plus difficiles dans une nation donnée, il est probable qu'on y assassinerait davantage. Réciproquement, si ces occasions se multipliaient subitement, on y assassinerait moins. Il en serait ainsi, parce que, ce changement dans les conditions sociales étant brusque, la force des tendances criminelles devrait être considérée comme étant restée égale à elle-même. Mais, quand cette transformation s'opère avec lenteur, l'énergie de criminalité a eu le temps de grandir, ce qui masque le jeu des soupapes de sûreté dont il s'agit. De nos jours, par exemple, on assas-

sine en France et en Europe à peu près autant qu'il y a un demi-siècle, malgré la facilité plus grande qu'on a aujourd'hui de prendre le bien d'autrui et de se procurer toutes sortes de plaisirs par mille recettes variées, réclames mensongères, sociétés anonymes, chantages, et autres inventions nouvelles qui ont fait reléguer au rang des antiques armures, par les criminels d'esprit, les extorsions violentes, les moyens salissants, à l'usage des Lacenaire et des Cartouche. D'où l'on peut tirer la conclusion suivante : puisque le grossissement, le débordement incessant de ces canaux dérivatifs de la grande criminalité, qu'on appelle le vol, l'escroquerie, les fraudes commerciales, les délits contre les mœurs, n'a point suffi à faire baisser le niveau numérique du courant principal, qu'on appelle les crimes contre les personnes, c'est que le fleuve est devenu plus fort; c'est que le mépris de la vie d'autrui, l'insensibilité aux souffrances d'autrui, l'égoïsme sinon la cruauté, quoi qu'en disent les optimistes, ont fait de réels progrès. Puisse la première grande crise, qui débrièdera le fond des cœurs, démentir ce raisonnement !

Quant au suicidé, peut-on dire que son but a la moindre analogie avec celui du meurtrier? Pourquoi pas aussi bien avec celui du voleur? La vérité est que le suicide est une des formes du désespoir intolérable, comme l'homicide est une des formes de l'égoïsme insociable. Or le développement de l'égoïsme et celui du désespoir ne sont point solidaires, et l'un peut grandir sans que l'autre diminue. Mais les diverses formes que chacun d'eux peut revêtir au cours du progrès social sont solidaires entre elles, comme je viens de le montrer en ce qui concerne l'égoïsme criminel. Pour le désespoir, il en est de même. La progression des suicides, en effet, dans tous les Etats civilisés, suffit-elle à prouver que la civilisation a alourdi le faix de la désespérance humaine? Non, pas plus que l'abaissement de la grande criminalité, là où il n'est point factice, ne donne lieu de croire à une réelle moralisation, si la délictuosité s'est élevée dans une proportion égale. Écartons cette double erreur, épargnons à la civilisation cet excès d'honneur et cette indignité. Il se trouve qu'en général, par les deux transformations indépendantes qu'elle exerce sur le crime et sur le malheur, elle tend à faire prévaloir les formes non sanguinaires du crime et les formes sanglantes du malheur. C'est un fait accidentel qui tient peut-être au caractère industriel et anti-chrétien de notre civilisation européenne. Supposez un type de civilisation essentiellement religieux et artistique, faiblement industriel, tel que celui de la renaissance italienne, il se pourra fort bien que son action, à l'inverse, déchaîne les élans d'orgueil, de vengeance, de passion violente, et réprime les accès, même courageux,

de découragement, multiplie les meurtres et raréfie les suicides. On y verra, en effet, ceux qui se tuent à présent entrer au cloître et y poursuivre le nirvâna ou l'étincelle de *syndérèse*, de même qu'on voit ceux qui se seraient jadis ensevelis dans une cellule se donner maintenant la mort. Il fut un temps où, à l'oppression de la douleur, à l'accablement de la honte, le seul asile ouvert, permis par la religion et les mœurs, était la porte du monastère. Aujourd'hui, à mesure que celle-ci va se fermant, une autre s'ouvre, noir refuge, mais profond. Voilà pourquoi les suicides augmentent dans les sociétés qui se civilisent à l'euro-péenne, ou plutôt qui s'émancipent du frein religieux; ce n'est point parce que les homicides n'y augmentent pas, c'est parce que les vocations religieuses y diminuent. Cette considération, mieux que toute influence de climat, peut servir à expliquer la rareté des morts volontaires dans les pays méridionaux où la religion a le moins perdu de son empire. Le suicide est remarquablement rare, comme l'observe Morselli (p. 360), parmi les personnes consacrées au culte. N'oublions pas que, dans l'antiquité, les Romains se suicidaient souvent, et que ce fléau de la mort volontaire aurait pu passer pour endémique alors en Italie, où il est à présent bien moins intense qu'ailleurs. Mais le polythéisme antique permettait le suicide, et le christianisme le défend. L'Angleterre a beau être très civilisée, de sang german, et comparable en outre sous bien des rapports à l'Empire romain, il lui suffit d'être restée très chrétienne de mœurs pour ne prendre part que faiblement à la maladie régnante.

La progression des suicides est, depuis notre siècle, constante, rapide, générale dans tous les États européens, sauf en Norvège. Est-ce à des causes d'ordre physique ou physiologique qu'on peut attribuer ce phénomène? Évidemment non. Les climats, ni les races n'ont changé sensiblement. Sans doute la différence de race est, après la différence de religion, une excellente explication superficielle de la part différente que prennent à la progression d'ensemble les diverses nations européennes appartenant d'ailleurs au même culte. Les Allemands, surtout les Saxons, sont très portés au suicide, les Flamands assez peu, les Slaves encore moins, les Celtes presque pas; et d'ailleurs parmi eux les catholiques présentent une immunité plus accusée que les protestants. Encore faut-il noter, pour resserrer encore plus l'influence physiologique, que, parmi les peuples scandinaves, le Danemark, exceptionnellement, se signale par une très forte propension au suicide. Il est vrai qu'à New-York la population de couleur donne une proportion de morts volontaires 15 ou 16 fois moindre que celle des blancs, et ici l'influence de la race semble

énorme, à moins qu'on n'aime mieux y voir avec moi l'effet de notre vieux passé de civilisation devenue constitutionnelle. En tout cas, à quelque race qu'il appartienne, l'homme qui s'échappe de la vie « ne se serait jamais suicidé, dit Morselli avec raison, s'il avait vécu loin des autres hommes et s'il n'avait participé aux misères de ses semblables. » Ce passage de l'éminent statisticien suffirait à justifier, contre Morselli lui-même, mon point de vue essentiellement sociologique, et à montrer que, tout en reconnaissant la réalité et l'énergie des influences naturelles, il n'est point permis de les mettre sur la même ligne que les influences sociales. En effet, les premières n'agissent que si les secondes interviennent. Dans l'homme isolé, soustrait, par hypothèse, au contact d'autrui, les causes naturelles qui poussent à la destruction de soi continueraient d'agir, mais en vain. Elles prendraient un autre cours. Si faible que soit l'action sociale, comparée aux actions physiques ou physiologiques, elle est déterminante parce qu'elle est immédiate. C'est le mouvement léger du bras de l'aiguilleur et non l'effort puissant de la vapeur qui détermine le passage du train sur la voie où il s'engage. Mais autre chose est la contribution proportionnelle de chaque peuple à l'envahissement d'une maladie, autre chose est cet envahissement même, cette marche en avant. A cette question : pourquoi le suicide est-il partout, ou presque partout en progrès, quoique plus ou moins suivant les races ? on ne peut répondre qu'en invoquant des causes d'ordre social. — Mais, parmi celles-ci, les causes économiques n'ont pu jouer qu'un faible rôle, s'il est vrai que le bien-être et l'aisance se sont répandus et ont progressé en même temps que cette grande épidémie meurtrière. Les causes politiques doivent également être éliminées, comme le prouve la marche régulière du fléau à travers les périodes de calme ou de crise. Il ne reste que les causes proprement sociales, les causes viscérales en quelque sorte, qui constituent la vie végétative, sans trouble et sans intermittence, des sociétés. Toutes les fois que nous nous trouvons en présence d'une série statistique régulièrement ascendante, soyons sûrs qu'elle nous traduit une propagation imitative, une contagion mentale et morale d'homme à homme, c'est-à-dire ici la diffusion graduelle d'idées nouvelles qui se superposent et se substituent aux anciennes croyances. — On s'explique de la sorte la fréquence plus grande du suicide, non seulement dans les pays septentrionaux plus *modernisés*, comparés aux pays méridionaux plus attachés à la tradition, mais encore dans les classes supérieures, plus éclairées, comparées aux classes populaires, plus malheureuses pourtant, et dans les milieux urbains comparés aux campagnes.

Rien de plus simple alors que de comprendre une corrélation aperçue avec sagacité, mais non sans surprise, par M. Jacques Bertillon dans sa belle *Étude démographique sur le divorce et la séparation de corps*¹. Après avoir constaté que ces procès de famille vont se multipliant dans toute l'Europe, il cherche la raison de cet accroissement, et, en bon statisticien, il confronte tour à tour les résultats numériques de son examen, fournis par la comparaison des races, des classes, des âges, des époques, avec plusieurs autres catégories de chiffres, destinés à éclairer les premiers, par exemple avec ceux qui expriment l'émigration des campagnes vers les villes, ou la fréquence des mariages, ou la proportion des enfants naturels. Mais nulle part n'apparaît entre ces données une relation quelconque, si vraisemblable qu'elle pût paraître. Un seul rapprochement a mis en lumière une concordance des plus imprévues à coup sûr. La carte des divorces et celle des suicides présentent « une ressemblance frappante ». Les mêmes influences agissent de la même façon sur ces deux phénomènes, si étrangers l'un à l'autre. Ils sont pareillement plus fréquents dans les villes qu'aux champs, dans les classes instruites qu'au sein de la population inculte, chez les Allemands que chez les Slaves, etc. « Il n'est pas jusqu'à cette exception bizarre que le Danemark présente au milieu des quatre peuples scandinaves, qui ne se retrouve pour les divorces comme pour les suicides. » Un tableau fait voir que² les pays où l'on compte peu, beaucoup, énormément de suicides par rapport au chiffre de leur population, sont aussi ceux où l'on compte peu, beaucoup, énormément de divorces et de séparations de corps. La règle « se vérifie avec plus de rigueur lorsqu'on compare entre elles les différentes parties d'un même pays, » par exemple les cantons de la Suisse et les départements français. « Toujours les cantons (suisses) qui comptent beaucoup de divorces comptent beaucoup de suicides. Et, réciproquement, ceux qui comptent peu de divorces comptent peu de suicides³. « Dans tout le sud de la France, les séparations de corps sont rares; rares aussi sont les suicides. Au nord de la Loire, les séparations sont fréquentes; fréquents aussi les suicides. Mais, dans le Nord, la Bretagne, la Flandre et l'Artois font exception et comptent peu de

1. *Annales de Démographie*, fascicule de sept. 1882.

2. « Sauf deux exceptions, » dit M. Bertillon. Mais, à les examiner de près avec lui-même, on s'aperçoit que ces exceptions sont purement apparentes et rentrent dans la règle.

3. « Et les différences ne sont pas médiocres. Rappelons-nous, en effet, l'énorme distance qui sépare les cantons catholiques des cantons protestants, en sorte que la fréquence du divorce, qui est de 5 dans le Valais, par exemple, dépasse 100 dans Schaffhouse. »

séparations. Mêmes exceptions pour les suicides! Ces deux cartes se ressemblent, *même dans leurs détails.* »

C'est singulier; d'autant mieux que, la carte et la courbe du divorce étant calquées sur celle du suicide, le rapport inverse imaginé entre l'homicide et le suicide devrait exister tout aussi bien entre l'homicide et le divorce. Le divorce se trouverait donc être lui-même le substitut de l'homicide! Quelle bizarrerie!

Distinguons cependant, pour le divorce, comme plus haut pour le suicide, entre les causes qui expliquent la participation différente de divers pays ou des diverses classes à l'accroissement numérique, et les causes qui rendent compte de cet accroissement lui-même. D'une part, en ce qui a trait au premier aspect du problème, nous ne devons pas être surpris de voir les différentes conditions héréditaires ou traditionnelles, vitales ou nationales, se traduire à la fois et pareillement par la différente intensité du besoin d'affranchissement, qu'il s'agisse de secouer le joug de la vie ou le joug du mariage. D'autre part, si j'ai eu raison d'expliquer comme je l'ai fait plus haut, du moins en grande partie, la marée montante des suicides, si elle tient vraiment dans une large mesure à l'affaiblissement graduel du frein religieux et des préjugés traditionnels, on ne doit pas être étonné de voir le divorce croître dans les contrées mêmes et dans les milieux où le suicide monte, puisque le mariage indissoluble et la vie inaliénable sont deux articles du même *credo* que le libre examen d'abord, puis la libre pensée chaque jour rongent ¹... J'ajoute que ce point de vue est assez consolant : de même que la progression des suicides n'autorise peut-être pas à affirmer le progrès du désespoir, celle des séparations et des divorces pourrait bien ne pas suffire à prouver qu'on est devenu moins heureux en ménage.

Toutefois, le déclin de la foi et des préjugés n'explique pas à lui seul la marche ascendante du suicide, ni celle du divorce; il faut y joindre, je crois, deux autres causes, qui grandissent sous nos yeux, l'alcoolisme et la multiplicité des relations. L'alcoolisme est en progrès partout, et sa part dans le suicide est énorme, toujours croissante. Elle a augmenté, dit le rapport officiel de 1880, de 483 p. 100; en chiffres ronds, elle a quintuplé, pendant que l'influence de l'amour s'est fait sentir de moins en moins. Cette action de l'ivrognerie paraîtrait bien plus forte encore si, comme le

1. « Nous avons vu, dit M. Bertillon, l'énorme influence de la religion sur la fréquence du divorce. » Il ajoute, à la vérité : « elle agit dans le même sens sur le suicide, mais beaucoup plus faiblement. » Ce *beaucoup plus faiblement* est très contestable et s'appliquerait tout au plus à la part différente des divers pays dans la progression du suicide, mais non, je le répète, au fait même de cette progression.

fait observer Yvernès, « on y comprenait les suicides imputés à l'aliénation mentale et qui, en réalité, proviennent de l'abus des boissons. » Peut-on dire de suicides pareils que ce sont des homicides transformés? — Quant à la multiplication des rapports entre les membres de nos sociétés civilisées, par suite des progrès de la locomotion et de la presse, elle a pour effet d'activer et de fortifier la contagion de l'exemple. — Il me semble que, par la combinaison de ces trois causes, on se rend parfaitement compte de tous les faits statistiques, notamment de la fréquence des suicides dans le Nord, où la consommation infiniment plus forte de l'alcool et l'émancipation plus complète des consciences concourent avec la densité plus grande de la population plus urbanisée.

A l'aide de ces trois clefs on résout aussi un problème des plus énigmatiques soulevé par le *suicide militaire* ¹. Comment se fait-il qu'en tout pays l'armée fournisse au Minotaure du suicide un tribut proportionnellement de beaucoup supérieur à celui du reste de la nation, très supérieur même à celui des milieux urbains, qui excède déjà si fort le contingent des milieux ruraux? Cela peut sembler étrange. Il n'est donc pas permis d'expliquer par l'extrême licence, par le relâchement de tout frein et de toute discipline qui règnent dans les villes, ni par la cherté plus grande de la vie, ni par l'hygiène plus mauvaise et les maladies plus nombreuses, le nombre considérable des suicides parmi les populations urbaines. En effet, l'armée, répétons-le, l'armée, qui est le corps le plus discipliné, le plus autoritaire, le mieux organisé de la nation, le plus sain et le plus valide aussi, puisqu'elle est un choix des hommes les plus robustes dans la fleur de l'âge; le plus exempt de misère enfin, puisque la subsistance y est assurée; l'armée donne, à cet égard, un spectacle pire encore que celui des grands centres. On ne dira pas, j'espère, que la loi d'inversion entre l'homicide et le suicide est applicable ici. S'il était vrai, comme on le suppose, que le meurtre d'autrui fût un préservatif contre le meurtre de soi-même et *vice versa*, il n'y aurait certainement rien de plus propre que la vie militaire, avec ses massacres obligatoires, légaux et patriotiques soit, mais non moins sanglants pour cela, à guérir l'homme civilisé du penchant fatal à se détruire. Or elle produit l'effet directement opposé. Dira-t-on que les guerres, après tout, sont rares, et que, lorsqu'elles éclatent, les suicides militaires précisément paraissent diminuer? Mais il en est sans nul doute de cette diminution comme de celle des délits en temps de révolution : les statisticiens savent bien que celle-ci est purement

1. Voir sous ce titre une intéressante monographie du Dr Mesnier.

apparente. Même en temps de paix d'ailleurs, les duels et les rixes sanglantes ne sont-ils pas plus nombreux dans les casernes qu'au dehors? — On alléguerait en vain la dureté du service militaire : à mesure qu'il s'est adouci, le suicide militaire a sévi plus fort, et c'est surtout parmi les officiers qu'il exerce ses ravages. — Mais songeons à ce qu'est la caserne pour la grande majorité des conscrits, c'est-à-dire pour tous ceux qui viennent des champs et même pour une partie de ceux qui viennent des villes. Elle est d'abord une émancipation subite et puissante du préjugé religieux et traditionnel, comme l'a été pour l'enfant le collège. Par le fait même qu'elle doit imprimer dans l'âme du soldat une nouvelle religion *sui generis*, un nouveau point d'honneur tout militaire, elle doit commencer par le dépouiller de ses mœurs et de ses idées anciennes; *corpora non agunt nisi soluta*, disaient les vieux chimistes, toute combinaison est précédée d'une dissolution. En second lieu, ce n'est un mystère pour personne que les loisirs forcés de la vie du régiment favorisent les habitudes d'intempérance. Dans son village, le jeune paysan boit du vin le dimanche; sous les drapeaux, il boit de l'eau-de-vie tous les jours, et l'on sait si l'officier s'attable au café. Sur ce point, il est vrai, une amélioration sensible s'est produite depuis 1870 dans l'armée française; aussi faut-il observer que, dans ces dernières années, la proportion des suicides militaires a par degrés diminué de moitié, résultat qui peut être dû pour une part à l'atténuation simultanée de la première cause précédente, le caractère émancipateur de la caserne s'effaçant à mesure que le reste de la nation, y compris les campagnes, est plus émancipé, et que le soldat mène dans notre société niveleuse une existence moins à part. — Enfin, s'il est un milieu où l'on se touche coude à coude, où, grâce à cette densité remarquable du corps social, la vie sociale se présente avec une intensité exceptionnelle, excessive même, où, par suite, l'action électrique de l'exemple se propage avec le plus de force et de rapidité, n'est-ce pas le milieu militaire? Là, il n'est pas d'acte de désespoir, comme il n'est pas d'acte d'héroïsme, qui ne trouve ses imitateurs.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'explication donnée par nous à la progression moderne des suicides, nous pouvons conclure qu'elle a des causes avant tout et de plus en plus sociales, qu'elle procède d'une évolution, d'une transformation historique, du désespoir, et que, par aucun lien direct, elle ne se rattache à la diminution proportionnelle de la criminalité contre les personnes comparée à la criminalité contre les biens.

(*La fin prochainement.*)

G. TARDE.

PROBLÈMES DE CRIMINALITÉ

(Fin) ¹.

IV

AVENIR DU CRIME.

Il est temps d'interpréter à son tour ce dernier fait général et d'aborder les problèmes qui s'y rattachent. Après avoir essayé de comprendre pourquoi *notre* civilisation fait prédominer les formes sanglantes du désespoir, demandons-nous pourquoi elle favorise et déploie de préférence les formes non sanglantes du délit, sans d'ailleurs combattre efficacement les autres, et si ce phénomène est l'accompagnement essentiel de toute civilisation en voie de progrès, ou seulement un caractère passager et secondaire de la nôtre. Voilà des questions d'une complexité vague, aussi difficiles à préciser qu'à résoudre.

S'il est vrai, comme on l'a dit, que l'âme humaine a deux grands versants entre lesquels il faut que tout homme se décide, la pente abrupte de l'ambition et de l'orgueil, aux vertus meurtrières, et la molle pente de la volupté et de la vanité, aux charmes trompeurs, on pourrait croire que toute société, aussi bien que tout individu, a le choix entre ces deux orientations, vers la chimère de la gloire et les réalités du pouvoir autoritaire, ou vers le plaisir tangible et l'égalité apparente; on pourrait croire qu'il est loisible à tout peuple de se développer dans l'un ou l'autre de ces sens, dans le sens des caractères fiers et des convictions fortes ou des talents ingénieux et des idées séduisantes, des préjugés ou des fictions, des erreurs ou des mensonges, des belles haines de race, des beaux crimes de sang, des exploits et des vendettas, ou des convoitises, des envies, des industries et des cupidités. Mais l'histoire semble montrer plutôt que la loi de toute tribu grandissante, sortie de l'état sauvage, est de commencer par gravir le premier de ces deux versants jusqu'à un faite plus ou moins élevé qui est son état proprement barbare, et, en se civilisant, de descendre ensuite le second plus ou moins vite, à tra-

1. Voir le numéro précédent de la *Revue*.

vers des vicissitudes infinies. J'inclinerais donc à penser que, dans le passage de la sauvagerie primitive à la barbarie consécutive, il y a eu, sinon une profonde et complète démoralisation, comme le suppose M. de Candolle, qui invoque des vraisemblances sérieuses, du moins une forte poussée de cruauté et de bravoure à la fois, qui a dû multiplier les homicides. C'est donc, non dans le passé le plus reculé, mais dans l'âge héroïque d'un peuple qu'il faut placer l'apogée de sa criminalité violente; et, quand Lombroso nous dit que les crimes de sang sont un retour à l'état sauvage, nous devons lui accorder seulement qu'ils sont une réminiscence de la barbarie.

Maintenant, dans le passage de la barbarie à la civilisation, une moralisation réelle a-t-elle lieu? M. de Candolle le croit, il y aurait fort à dire à ce sujet¹. Tenons-nous-en à un réel adoucissement des mœurs, ce qui est une amélioration sociale, sinon morale, incontestable. Le fait est certain, malgré le stationnement numérique des assassinats, qui, dans notre siècle, ne paraissent pas diminuer beaucoup. En y regardant de près, on voit que, de nos jours, la criminalité violente, tout en se maintenant, se localise, se réfugie dans les bas-fonds des villes, cale infecte du vaisseau négrier de notre civilisation, sous-sol étranger au reste du bâtiment. Cela est évident à la vue des courbes graphiques par lesquelles M. Bournet, par exemple, représente les accusations *urbaines* soit contre les personnes soit contre les propriétés, comparées aux accusations *rurales*. Les villes deviennent les exutoires criminels des champs. Elles les écument moralement pendant que, intellectuellement, elles les écrèment. D'ailleurs, c'est un laps de temps considérable qu'il faut embrasser pour être frappé du phénomène en question. Les pays de vendetta, la Corse et l'Italie méridionale, peuvent être considérés à cet égard comme des îlots de barbarie survivante au milieu de notre civilisation, quoique de plus en plus envahis par sa marée ascendante; or, par le chiffre extrêmement supérieur de leur criminalité vindicative et sanguinaire, autant que par le chiffre extrêmement inférieur de leur criminalité voluptueuse et astucieuse, ils forment avec les pays tout à fait modernisés un parfait contraste.

Mais est-ce par suite d'un progrès de la pitié que les homicides ont relativement diminué? Non, pas plus que l'augmentation des vols, des abus de confiance, des faux, n'est due précisément à un

1. Même en admettant que la civilisation moralise, elle est de date si récente qu'on peut se demander si elle a eu seulement le temps de détruire l'œuvre démoralisatrice, nous dit-on, de la longue période antérieure, et de nous ramener au niveau moral de nos premiers aïeux. — Ce qui est certain, c'est la transformation des mœurs et de la morale.

progrès de l'égoïsme. Tout s'explique simplement par la *voluptuosité* toujours croissante de nos mœurs, aussi bien l'augmentation des infanticides¹, suite des progrès du libertinage, que la diminution des homicides par point d'honneur, préjugé mal conciliable avec l'amour effréné du plaisir; aussi bien l'accroissement des délits contre les propriétés que celui des attentats à la pudeur. Le voleur, l'escroc, le faussaire sont de plus en plus des viveurs aux abois. Un souffle de lascivité dissolvante, plus que de bonté, a passé sur nos cœurs²; nul n'échappe à l'oppression de ce vent d'antan; tous nous sommes poussés, quelques-uns renversés; et le nombre croissant de ces chutes, appelées délits, peut servir à mesurer l'énergie croissante de l'impulsion commune. Toutes les grandes civilisations, semble-t-il, ont abouti là, comme au dernier terme de la sagesse ou de la félicité.

La disparition graduelle de la vendetta, de la vengeance héréditaire et à main armée, au cours de la civilisation, prouve-t-elle que la soif de vengeance ait décréu? Elle a plutôt changé de forme. Si les représailles des armées en temps de guerre sont moins atroces, celles des partis politiques, pour être masquées de grands mots, n'en sont que plus venimeuses, et j'avoue qu'au milieu de ce déploiement continu d'animosités hypocrites, mais féroces, je suis peu touché de voir les criminalistes se scandaliser du mot de *vindictæ publicæ* employé encore par quelque avocat général retardataire. — Plus de coups de fusil derrière une haie; mais, en revanche, délations lâches, procès scandaleux, décharge de calomnies verbales ou imprimées. Il est possible qu'on soit devenu moins sensible aux simples outrages, aux lésions de l'honneur; l'est-on moins à une atteinte quelconque des intérêts? Le besoin de se venger est noble au fond, il consiste à vouloir se laver d'une tache, sorte de purification quasi-religieuse. La rancune profonde ne peut habiter qu'une âme forte, plus docile aux ordres de l'honneur qu'aux conseils de la prudence. Une haine de famille, après tout, est une dette paternelle. La préoccupation du

1. L'accroissement des infanticides, bien qu'assez faible, est significatif comme signe de relâchement des mœurs, car, pendant qu'il s'opérait, la honte attachée à la maternité illégitime allait diminuant au lieu de grandir.

2. Les scandales, nullement exceptionnels, révélés par la *Pall Mall Gazette*, nous ont édiés sur la moralité de la nation réputée, à bon droit peut-être, la plus chaste du continent, et précisément dans ses classes les plus civilisées. La sur-excitation nerveuse et l'affaiblissement musculaire, effet du développement de la vie urbaine, conduisent à la nymphomanie et au priapisme. L'amour plus précocé, l'amour plus prolongé, l'amour plus libre et plus infécond : à ces signes surtout se reconnaît, soit dans une nation, soit dans une classe, l'avancement en civilisation. Voir Taine, *Ancien régime*, sur les mœurs aristocratiques du xviii^e siècle.

mal futur à éviter plus que celle du mal passé à venger est un sentiment très utilitaire, mais peu esthétique, où se montre bien le progrès de la prévoyance qu'il convient de noter après le progrès du désir de bien-être. On est plus calculé, voilà tout. L'amour croissant du plaisir devait se compléter par la crainte croissante de la douleur ou de la gêne. — Je serais donc disposé à trouver les criminalistes italiens trop sévères pour leur propre nation quand le chiffre fort élevé de ses homicides les fait rougir de honte. Il faut songer que la plupart de ces homicides sont imposés par la coutume, comme les duels le sont parmi nous, et que, si les assassins de là-bas sont qualifiés criminels, nos duellistes mériteraient presque autant cette épithète. La vendetta est un assassinat précédé d'une déclaration de guerre, en quoi elle diffère profondément de l'assassinat véritable et est une guerre ou peu s'en faut. « Il y a plus d'assassinats en Corse qu'ailleurs, disait Mérimée, mais jamais vous ne trouverez une cause ignoble à ces crimes. » On en pourrait dire autant de l'Italie et de ses meurtres impétueux. Remarquons que, si les homicides y abondent, les infanticides y sont rares. En 1880, j'y compte 82 crimes de ce dernier genre, contre 184 commis en France, quoique la proportion des naissances illégitimes soit plus forte chez nos voisins.

Non, si les mœurs se sont adoucies, ce n'est pas que les âmes soient devenues meilleures. On a essayé de montrer¹ que, à l'opposé de ses effets, réels ou prétendus, dans le monde animal, la concurrence pour la vie a pour résultat dans nos sociétés commerçantes de faire survivre les plus faibles, les plus mal doués, les plus paresseux. C'est contestable; mais il est certain que la lutte militaire a eu pour conséquence, en temps de civilisation comme en temps de barbarie, le triomphe des nations les plus dures, les plus avares, les moins scrupuleuses. Combien le vaincu l'emporte presque toujours en moralité sur le vainqueur : l'Égyptien sur l'Hyczos, le Grec sur le Romain, le Gallo-Romain sur le Germain, l'Anglo-Saxon sur le Normand de Guilhaume, l'Arabe sur le Turc, le Chinois même sur le Tartare! J'en dirai autant de la lutte politique, où l'avantage, *ceteris paribus*, est au plus affranchi de toute règle morale. Il en est ainsi depuis l'Inde — où, d'après Lyall, les clans purs et honnêtes des Radjpoutes, par exemple, sont refoulés par les clans impurs tels que les Minas, refuge d'aventuriers, et le seraient bien davantage sans la domination anglaise qui s'interpose — jusqu'à notre Europe, où le pouvoir passe aux mains des agents électoraux. — Si donc un pro-

1. Voir Loria, *Carlo Darwin e l'Economia politica*.

grès moral dans le sens de l'humanisation graduelle s'est opéré, c'est malgré la guerre, malgré la concurrence vitale, en vertu de causes internes et non extérieures.

Ces causes internes, puisées dans l'essence même de l'être social considéré comme tel, nous n'aurons pas de peine à les découvrir ¹. Une bonne définition du délit suffira à nous les suggérer. Un acte est-il délictueux, par le seul fait qu'il offense le sentiment moyen de pitié et de justice? Non, s'il n'est pas jugé délictueux par l'opinion. La vue d'un massacre belliqueux soulève en nous plus d'horreur que la vue d'un seul homme assassiné; nous plaignons plus les victimes d'une razzia que celles d'un vol; pourtant le général qui a ordonné cette boucherie et ce pillage n'est pas un criminel. Le caractère licite ou illicite des actions, par exemple du meurtre en cas de légitime défense ou de vengeance, et du vol en cas de piraterie ou de guerre, est déterminé par l'opinion dominante, accréditée, dans le groupe social dont on fait partie. En second lieu, tel acte qui est prohibé par cette opinion, s'il est accompli au préjudice d'un membre de ce groupe ou même d'un groupe plus étendu, devient permis au delà de ces limites ².

Ce double principe se vérifie aussi bien parmi les civilisés qu'au

1. Peut-être faut-il, pour une part, attribuer à l'action prolongée de la peine de mort le mérite d'avoir agi en sens inverse de la guerre. « Lombroso, dit Garofalo, ne craint pas d'attribuer la supériorité morale des cœurs dans notre siècle, relativement au passé, à l'épuration de la race par la peine de mort. La potence, à laquelle ont été conduits chaque année des milliers de malfaiteurs, a empêché la criminalité d'être plus répandue de nos jours dans nos populations. Qui peut dire ce que serait aujourd'hui l'humanité si cette sélection n'avait été opérée, si les délinquants avaient pu faire souche, si nous avions parmi nous la progéniture innombrable de tous les voleurs et de tous les assassins des siècles passés? » Comparer cette remarque avec celle de Garofalo (p. 246). Il attribue aux lois sanguinaires d'Edouard VI et d'Elisabeth d'Angleterre contre les vagabonds et les oisifs, et aux 70 000 pendaisons de vagabonds et d'oisifs qui en ont été la suite (d'après Karl Marx), « la moindre criminalité actuelle de l'Angleterre, comparée au reste de l'Europe. » La considération est sérieuse (car, entendue au sens d'élimination de ce qui nuit, la sélection darwinienne est d'une efficacité bien plus incontestable que comme triage de ce qui est utile). Mais, en même temps que les *non-conformistes délinquants* étaient éliminés de la sorte par la potence, les *non-conformistes inventifs*, initiateurs, étaient retranchés et empêchés de se reproduire, soit par le bûcher des hérétiques, soit par le célibat des prêtres et des religieux (parmi lesquels se recrutaient presque tous les savants et les philosophes). — Or ne semble-t-il pas, soit dit en passant, qu'après des centaines de siècles de cette double épuration la société moderne sortie de là aurait dû se composer d'individus remarquablement *conformistes*, conservateurs, traditionnalistes par tempérament? — Eh bien! Rien n'y a fait; une éruption d'invention et de révolution a eu lieu, telle que jamais on n'en a vu de semblable. — Ne dirait-on pas que le fond de l'être vivant est une source de différences toujours prête à se faire jour à travers tous les obstacles, intarissable malgré toutes les machines à épuisement?

2. V. *Criminologia*, de Garofalo.

sein des tribus sauvages, comme Tylor l'a indiqué. Seulement, à mesure que la civilisation progresse, le groupe social dont l'opinion s'impose à la conscience de l'individu et constitue sa loi morale va s'élargissant, et le groupe social dont les frontières circonscrivent le champ d'application de cette loi morale, inapplicable en dehors d'elles, s'agrandit plus rapidement encore. — L'écart entre ces deux groupes finit par devenir énorme chez les âmes très élevées dont la moralité, respirée dans le cercle étroit d'une élite humaine (quintessence, il est vrai, de plusieurs grandes nations et civilisations passées ou présentes), leur crée des devoirs envers l'humanité tout entière, envers l'universalité même des êtres vivants. Si, au-dessous d'elles, cet écart est bien moindre, il ne cesse de grandir. Le sauvage ne s'inspire que de sa petite tribu et ne se croit tenu à quelques obligations qu'envers elle et quelques tribus voisines. L'Athénien, avant Socrate, ne comprend l'honnêteté qu'au sens athénien du mot et dans les limites du Péloponèse ou de la Grèce. Le Romain de l'empire, qui reçoit ses inspirations morales de Rome et d'Athènes combinées, étend ses relations morales à toute la *romanité*. Le chrétien du moyen âge obéit au code moral d'une société déjà très vaste, la chrétienté, et, malgré son horreur de l'infidèle, il se reconnaît des devoirs envers tout le genre humain, parfois même les met en pratique. Trop souvent cependant, à l'époque féodale, les préceptes généraux du christianisme sont singulièrement particularisés et dénaturés dans chaque fief par la tradition locale qui y règne, par les provincialismes moraux pour ainsi dire qui s'y superposent; et il est rare que le chrétien d'alors se fasse scrupule de tuer ou de piller le musulman et le juif, sinon l'hérétique et le schismatique. Aujourd'hui, le Français, possesseur d'une morale plus complexe encore, à la fois chrétienne, classique et moderne, écho de Rome, d'Athènes, de Jérusalem, de Paris et de toute l'Europe civilisée, se croit obligé de respecter les personnes et les biens des nations demi civilisées, j'allais dire barbares, quoiqu'à vrai dire sa conduite envers les Arabes d'Afrique, les Annamites de Cochinchine et force tribus insulaires atteste un affaiblissement déplorable du sens moral, dès que certaines frontières reculées de race et de civilisation sont franchies.

Maintenant, comment s'est opéré cet élargissement progressif du double cercle concentrique de la morale? N'est-ce pas par le rayonnement continu des imitations d'homme à homme et la lente assimilation qui en résulte, source de nouvelles sympathies? Cette propagation ambiante des exemples, aussi nécessaire, aussi constante socialement que l'est physiquement la propagation ambiante des

ondes lumineuses ou sonores, amène toujours le triomphe de quelque forme de civilisation momentanément dominante; et, par suite de ce nivellement général (européen de nos jours, asiatique à d'autres époques), les membres des différentes nations baignées dans une même atmosphère civilisatrice sont portés à se traiter en *compatriotes sociaux*, quoique étrangers politiquement; puis, par habitude prise, ils en viennent à avoir un peu plus d'égards même envers les peuples encore réfractaires à la contagion. L'action continue de l'imitation a fait ce grand progrès moral; on aurait tort d'y voir l'effet d'une amélioration interne des cœurs et d'un sentiment plus profond de la justice, changement interne qui, s'il est réel, est la suite et non la cause de ce progrès. Si quelque cataclysme anéantissait nos chemins de fer et nos télégraphes et nous en dérobaient le secret, si quelque grand mouvement fédéraliste venait rompre en mille morceaux l'unité de nos grands États, et si nous étions ramenés de la sorte à la rareté de communications, à l'isolement local d'il y a trois ou quatre siècles, les mœurs, les idées, les habitudes se particulariseraient dans chaque canton, et avant peu nous verrions peut-être les guerres redevenir féroces comme celles de Trente ans, même sur le territoire européen, les villes pillées, les femmes violées, le tout conforme au droit des gens ¹.

De quels bienfaits, même moraux, nous sommes donc redevables aux inventeurs industriels, aux esprits imaginatifs de tout genre qui ont frappé et monétisé des idées ingénieuses et utiles, aussitôt mises en circulation! En voici une qui, dans son temps, tout étrange qu'elle est, a été sans doute nécessaire pour faire sortir la morale de son berceau familial, le premier cercle où elle a été renfermée, avant même celui de la tribu. Il s'agit de la coutume, en vigueur chez tant de peuples sauvages, barbares aussi bien ou demi civilisés, qui consiste à cimenter une alliance par le mélange de quelques gouttes de sang prises aux divers contractants, lesquels boivent ensuite en commun cet affreux breuvage. Ce procédé répugnant, dit Tylor, « est digne de respect et d'admiration au point de vue de l'éthique.

1. Le non-civilisé qui vit isolé dans sa petite corporation y fait monde à part; l'homme du dehors n'a presque rien d'humain à ses yeux, c'est une proie; le tuer, c'est faire acte de chasse; le piller, c'est cueillir une baie sauvage dans un lieu inculte. Pour lui, en effet, sa tribu, sa cité, c'est ce qu'est pour nous la grande famille européenne. Et nous sommes aussi coupables en tuant ou volant un étranger de notre Europe qu'il peut l'être en tuant ou volant un homme de sa cité, de sa tribu. Or sommes-nous plus humains envers les Européens qu'eux envers leurs parents et leurs voisins? Voilà la question. Quant à nos rapports avec les véritables étrangers pour nous, c'est-à-dire avec les barbares ou les sauvages d'Afrique, d'Amérique ou d'Océanie, encore une fois, on sait ce qu'ils sont : massacre, pillage, abominations de toutes sortes.

En effet, *le plus grand progrès de la civilisation consiste à élargir de plus en plus le cercle des devoirs mutuels et des attachements, et ce n'a pas été un fait sans importance dans l'histoire de l'humanité que la découverte d'un moyen solennel d'étendre au delà des limites étroites de la famille les devoirs et les affections de la fraternité.* » Cette façon de concevoir le progrès moral comme une suite de découvertes imitées rentre, on le voit, dans mon point de vue général ¹. Elle permet de rattacher intimement le progrès moral au progrès industriel et au progrès scientifique, tous trois dus à des accumulations d'ingéniosités heureuses ². Pour chacun d'eux, il faut distinguer entre le faisceau même plus ou moins logique et utile des découvertes, formé spontanément sur divers points du globe, et son succès plus ou moins étendu et profond. La civilisation se saisit du plus cohérent de tous ces faisceaux, et elle a pour effet de resserrer son lien systématique tout en accélérant sa diffusion.

Il est donc bien certain que la civilisation est par elle-même et au sens susdit moralisatrice; il suit même de là que, poussée à bout, elle devrait avoir pour conséquence la résorption du délit, et dévorer sa criminalité propre en quelque sorte, comme certains foyers leur fumée. En effet, qu'on suppose une société où le double travail d'adaptation et de conformisme, d'accord logique sous deux formes différentes, ait atteint son terme; où d'une part l'harmonie de tous les éléments qui constituent son type de civilisation soit devenue parfaite, toute contradiction entre les croyances qu'elle embrasse, toute discordance entre les besoins qu'elle nourrit, étant éliminée; où, d'autre part, la conformité de ses membres les uns aux autres ait fini par exclure toute dissidence; il est clair qu'on n'y verrait presque jamais éclore un crime ni un délit véritables, c'est-à-dire jugés tels par l'opinion ³, dont l'indulgence, il est vrai, pour certains actes réputés par nous délictueux, se serait adaptée à leur

1. Voir mon étude sur les *Traits communs de la nature et de l'histoire*. *Revue philosophique*, septembre 1883.

2. Il suffit souvent d'une découverte, même purement scientifique, pour faire tarir la source d'un certain genre de crimes. Par exemple, n'est-il pas bien présumable que les découvertes de la chimie contemporaine ont contribué en majeure partie à la diminution très notable de l'empoisonnement, devenu le *crime des ignorants*, après avoir été, au xvii^e siècle, celui des gens du monde? C'est que ce crime, jadis le plus sûr de l'impunité, est réputé de nos jours le plus dangereux pour le malfaiteur.

3. Le genre de crime le plus excusé, le moins réputé crime, le moins crime enfin, dans un pays, est précisément celui qui y est le plus usité, à savoir, souvent, le meurtre dans le Midi, le vol dans le Nord. Il fut un temps, sous l'ancien régime, où, le jeu étant devenu une fureur générale, tricher au jeu n'était pas plus déshonorant que l'adultère en tout temps ou, de nos jours, la palinodie politique. Il en est et en sera toujours ainsi de toute malhonnêteté au service

fréquence insurmontable. Il en serait ainsi, du moins, aussi longtemps que cette société se maintiendrait pure comme sa race, isolée, sans rapports commerciaux ni militaires avec des civilisations différentes formées d'éléments perturbateurs de la sienne. De même, suivant une conséquence qu'on peut tirer de la théorie parasitaire en médecine, un organisme normal, exempt de tout microbe délétère importé du dehors, ne présenterait jamais le moindre bouton, la moindre maladie proprement dite. Mais, avant d'arriver à cet état de pureté idéale, et même pour y arriver, une société en progrès doit multiplier ses rapports extérieurs, renouveler, grossir par des afflux incessants, parfois incohérents, son bagage de découvertes qui suscitent les systèmes et les programmes les plus inconciliables et engendrent un trouble extraordinaire des consciences : d'où une poussée momentanée de délits. Les délits sont en quelque sorte les éruptions cutanées du corps social ; indices parfois d'une maladie grave, ils révèlent l'introduction, par le contact avec les voisins, d'idées et de besoins étrangers en contradiction partielle avec les idées et les besoins nationaux. Voilà peut-être pourquoi, si l'on examine avec soin les diverses cartes de la criminalité et de la délictuosité, soit contre les personnes, soit contre les propriétés, des départements français, on sera frappé de voir, dans toutes, les départements du centre, à l'exception des grandes villes, présenter les teintes les plus claires, et les teintes les plus foncées se répartir, au contraire, sur le littoral et en général sur les frontières, c'est-à-dire sur les régions les plus ouvertes aux influences étrangères et aux nouveautés remuantes. Il n'y a d'immunité pour les parties limitrophes qu'en faveur des départements adossés à des montagnes, obstacle naturel aux communications internationales.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, qui demanderait à être confirmée par la comparaison avec les cartes criminelles d'autres pays, n'est-il pas vrai que, pour bien sentir l'importance de la criminalité, il faut, au-dessous des crimes et des délits enregistrés par la statistique, entrevoir, deviner les demi-crimes, les demi-délits, les infractions à l'usage et les violations impunies de la loi, qui pullulent dans les nations en fermentation ? L'*embryologie du délit*, dont l'école positiviste se préoccupe avec raison, doit être étudiée de la sorte à mon sens, c'est-à-dire à partir des premières et des plus légères dissidences

d'une passion forte et répandue. Aussi, nous le savons, dans l'Italie septentrionale, le jury, toujours fidèle écho de l'opinion, excuse-t-il plus facilement les vols que les meurtres et montre-t-il une indulgence inverse dans l'Italie du Sud. Le jury français est soumis à des variations du même genre. Au point de vue de l'efficacité de la répression, c'est justement, répétons-le, le contraire qui devrait être.

individuelles dans un milieu rigidement conformiste jusque-là ¹, et non précisément à partir des premiers vols ou homicides commis par nos ancêtres animaux, quoique cette dernière étude ait certainement aussi son intérêt. Or, si l'on pouvait remonter ainsi toujours à la source sociale de chaque genre de délit, on verrait que le principe initial de la fermentation dont il s'agit a été l'importation de quelque nouveauté industrielle ou intellectuelle. Il est clair, par exemple, que l'introduction du protestantisme dans les pays catholiques, au XVI^e siècle, par le trouble profond apporté à l'ancienne foi établie, y a mis deux morales en conflit, au détriment passager de la moralité. Les idées dites révolutionnaires ont exercé la même perturbation de notre temps.

On voit qu'il n'y a pas trop lieu, en somme, de gémir sur l'accroissement de notre délictuosité. Ce n'est pas qu'il convienne de nous rassurer d'après les considérations de M. Poletti, que nous avons autrefois combattu. Mais mon point de vue est encore plus consolant et touche au sien, malgré leur différence profonde. Il s'est trompé, je crois, en se persuadant que la somme du travail déshonnête est liée à celle du travail honnête, et que le rapide développement de ce dernier dans notre siècle explique l'accroissement d'ailleurs bien moindre du premier. Le *travail* honnête, qui est un ensemble d'actes d'imitation de la majorité, tend à fortifier le conformisme général et ne saurait avoir pour effet de stimuler le travail déshonnête, qui consiste en dissidences. Mais, remarquons-le, chaque nouvelle branche du travail honnête, chaque nouvel affluent de son fleuve est le résultat de quelque invention qui a commencé par être, elle aussi, une dissidence; et il est possible qu'il y ait un lien entre l'abondance de ces dissidences-là, mères de notre prospérité, et le nombre des dissidences criminelles à notre époque. L'émancipation individuelle pourrait bien être la source des deux. Plus inventive encore et géniale que criminelle ², mais criminelle peut-être un peu parce qu'elle est géniale, notre fermentation civilisatrice poursuit son cours; qu'en sortira-t-il? Espérons!

1. Le concile de Latran recommande aux évêques de se faire soigneusement dénoncer dans leurs tournées pastorales « les gens menant une vie singulière et différente du commun des fidèles ». Rien ne peint mieux que ce texte le lien établi, dans toute société fixée, entre la coutume et la morale.

2. On peut se consoler par une considération analogue, du nombre croissant des fous. « On compte annuellement dans l'ancien monde, dit Morselli, environ 300 000 fous, et la majeure partie se trouve en France, en Allemagne et en Angleterre, » justement dans les pays les plus inventifs. Reste à savoir si, dans ces contrées, il éclôt chaque année un nombre égal de talents ou de génies pour établir la compensation. Je crains bien que non.

Espérons d'abord qu'elle finira par s'étendre au globe entier et, malgré ce qu'il en coûtera de pittoresque sacrifié, à jamais regrettable, par consommer l'assimilation universelle. Car c'est seulement alors que l'âge d'or, transfiguré, *pourra* renaître. Si vraiment toute civilisation une fois fixée moralise, c'est-à-dire parvient à expulser toutes les espèces d'immoralité contraires à son principe, en niant d'ailleurs et débaptisant les autres, — et si, par suite, la démoralisation dans une vieille société ne saurait d'ordinaire provenir que d'inoculations virulentes par son contact avec l'étranger, il s'ensuit que la stabilité d'une civilisation, et aussi bien de la moralité spéciale née d'elle, ne saurait exister qu'au début et à la fin de l'humanité civilisée : au début, quand les foyers urbains de civilisation étaient séparés les uns des autres par des distances considérables, alors infranchissables, comme les étoiles du ciel, en sorte que chacun d'eux pouvait se maintenir inaltéré ; à la fin, quand, après cette longue période de guerres et de révolutions, de conquêtes et d'épurations, qu'on appelle l'histoire, un seul et unique État, une seule et unique civilisation existera sur la terre.

V

CIVILISATION ET MENSONGE.

Mais les considérations historiques, rassurantes en somme, qui précèdent, ne doivent pas nous empêcher d'attacher une signification sévèrement défavorable, surtout par un côté non encore envisagé, à l'accroissement contemporain, vraiment énorme, de la délictuosité astucieuse et voluptueuse. Cette progression n'implique pas seulement un débordement d'ardeur sensuelle, mais encore, ce qui est tout autrement triste, un déclin général de la véracité et de la bonne foi. De toutes les conditions qui favorisent l'éclosion du délit, même du délit brutal et violent, la plus fondamentale sans contredit est l'habitude du mensonge. Le meurtrier même doit mentir pour cacher ses préparatifs ; devant le juge, il ment le plus souvent, quoique parfois, se faisant honneur de ses prouesses, il soit franc, mais se vante plutôt qu'il n'avoue. Le mensonge ne joue cependant ici qu'un rôle secondaire ; il est au contraire, dans le vol, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux, l'élément essentiel. Quant aux délits contre les mœurs, ils en vivent, non par nécessité uniquement, mais avec délices ; comme la couleuvre est tortueuse, le voluptueux est furtif et sournois par nature ; qui dit séducteur dit menteur. Madame

Bovary, d'après Flaubert, et c'est une de ses plus pénétrantes observations, mentait comme l'eau coule à la fontaine. Aussi, quand les voyageurs nous apprennent que certaines tribus sauvages ou barbares se signalent par leur probité ou leur pureté de mœurs, par exemple les Kouroubas, les Alfants, les Bades, les Konds, les Weddas, les Yézides, les Druses, nous ne devons pas être surpris d'apprendre en même temps qu'elles se distinguent par leur véracité scrupuleuse. L'amour du vrai, même déplaisant, est lié à l'amour du juste, même préjudiciable. Quoi qu'il en soit, imaginez dans la France actuelle des types de sincérité absolue tels que les Jansénistes du xvii^e siècle, espèce éteinte; sur de tels hommes, les passions mauvaises qui poussent à l'improbité, aux séductions immorales, à l'adultère, peuvent se donner carrière, elles échoueront devant cet obstacle, l'invincible répugnance à déguiser la vérité. Les Quakers sont-ils éminemment honnêtes parce qu'ils sont éminemment sincères, ou *vice versa*? On peut en douter. Ce sont là, avec quelques autres illustres exemples, les pics culminants de la loyauté humaine, d'où la nôtre découle peut-être, bien répandue, je le veux, mais bien affaiblie! Eussent-ils surgi de nos jours, si le passé ne nous eût légué ces modèles? De nos jours, en revanche, ont poussé des cimes intellectuelles dominantes; mais il n'en est que plus surprenant de voir, au milieu de notre illumination radieuse de vérités découvertes, la véracité baisser, après avoir vu, au sein de l'erreur et de l'ignorance la plus profonde, grandir le culte ardent du vrai. Ce double phénomène est étrange. Il pose plusieurs problèmes qui méritent d'être éclaircis.

Puisque la délictuosité, surtout la délictuosité non grossière, est liée à l'esprit de mensonge, il s'ensuit que la question de savoir si le délit, surtout en ses formes raffinées, peut être refoulé et vaincu, revient à se demander si le mensonge peut être extirpé; en d'autres termes, s'il n'est pas des cas, des rapports dans la vie de société, où je ne dis pas l'utilité, mais la nécessité du mensonge s'impose, et s'il est à espérer que ces cas, ces rapports, disparaissent ou simplement diminuent au cours de la civilisation.

Que le mensonge soit utile, très souvent utile dans la vie, un menteur seul peut le nier. On ne sait trop si c'est le génie ou la mauvaise foi d'Annibal, de César, de Napoléon, qui a le plus contribué à leurs conquêtes, et si c'est la mauvaise foi ou l'activité de Carthage et de Venise qui leur a valu l'empire de la mer. Mais on peut douter que le mensonge soit nécessaire. Pourtant quel instituteur ne s'est cru le devoir, un jour ou l'autre, de répondre par un mensonge à une curiosité indiscrete de son élève? Quel ministre,

pendant une guerre, ne s'est cru tenu en conscience à tronquer des dépêches, à publier des bulletins mensongers, à nourrir d'erreur l'enthousiasme militaire de son pays? Combien de pères libres penseurs se croient obligés à envoyer leur fils, leur fille tout au moins, au catéchisme! On dit bien aux enfants, en les trompant, qu'il faut toujours dire la vérité; mais ils ne tardent pas à s'apercevoir que cette soi-disant règle souffre d'innombrables exceptions et est généralement violée chaque fois qu'elle est en conflit avec un intérêt majeur de la vie individuelle ou sociale. L'art d'aimer, avec ses compliments aussi faux que ses serments, c'est l'art de mentir, si j'en crois Ovide; l'art de gouverner, de même, si j'en crois Machiavel. Y a-t-il jamais eu un succès sérieux en amour sans tromperie, en politique sans calomnies, en religion sans hypocrisie, en diplomatie sans perfidies, en affaires sans roueries, en guerre sans guet-apens? Y a-t-il jamais eu de grande gloire sans un peu de charlatanisme? Il y a des cas où le simple silence quand on est questionné serait déjà une réponse compromettante, et où il n'y a pas de milieu entre révéler un secret important dont on a la garde ou mentir hardiment. L'honneur lui-même commande le parjure: il ordonne à l'amant d'une femme de jurer qu'il n'a jamais eu de relations intimes avec elle; au fils, à la femme, au parent de faire un faux témoignage propre à sauver la vie de l'un des leurs. La morale du monde, en somme, est telle qu'elle défend absolument de mentir, sauf dans les grandes circonstances dont il vient d'être question, et aussi dans les petites, comme lorsqu'on fait répondre par son domestique qu'on est sorti; en sorte que l'application du précepte se restreint aux occasions qui ne sont ni petites ni grandes, sorte de zone mitoyenne très mal définie et susceptible de se rétrécir indéfiniment. — Chez les civilisés, « si quelqu'un, dit M. de Candolle, dépasse la limite ordinaire des petits mensonges et des indécotesses, on crie haro, mais la limite est assez vague. » Quoique vague, cependant, elle existe; mais, ce qui est fâcheux, à mesure que le nombre des fripons augmente, elle se déplace dans le sens le plus favorable à la friponnerie¹; car l'opinion, qui établit cette ligne de démarcation entre l'honnête et le malhonnête, est un singulier tribunal, influencé par ceux-là même qu'il condamne, et d'autant plus indulgent pour une espèce donnée de méfaits qu'elle abonde davantage, c'est-à-dire qu'il y aurait lieu d'être plus sévère. Pour preuve, les décisions de son fidèle

1. Il est vrai qu'à l'inverse, là où le nombre des gens malhonnêtes diminue, cette même limite se déplace dans le sens le plus défavorable à la malhonnêteté. Jugées au point de vue d'un pays d'improbité, les friponneries d'un pays d'honnêteté seraient moins nombreuses encore.

écho, le jury. — Il y a donc lieu de croire, d'après l'augmentation numérique des vols, des escroqueries, des fraudes commerciales et conjugales, à notre époque, que le blâme du public à cet égard est de moins en moins rigoureux et que, sans ce relâchement de l'opinion, le chiffre de ces délits serait encore plus élevé.

Nous pourrions déjà nous permettre de conclure, ce semble, qu'il est peu de vérités historiques démontrées au même degré que l'universalité et la nécessité du mensonge, plus ou moins transformé d'ailleurs et raffiné. Si l'on observe qu'il y a deux manières de mentir, d'abord dire ce qu'on ne pense pas, puis dire ce qu'on pense avec un accent de conviction profonde qui masque un doute subsistant, on verra qu'il n'arrive pas une fois sur dix à un homme, même à un homme de science, de parler sans mentir. Concevez, par hypothèse, un État où tout le monde sans exception, le prêtre dans sa chaire, le journaliste à son bureau, le député ou le ministre à la tribune, le courtier électoral dans la campagne, le père et le mari dans sa maison, dirait, écrirait, imprimerait exactement ce qu'il pense et comme il le pense, et voyez s'il y a une seule des institutions sur lesquelles la société repose, famille, religion, gouvernement, qui pourrait, en l'état actuel des mœurs et des esprits, se soutenir un jour. Est-ce surprenant, quand on sait qu'il n'y a peut-être pas un système philosophique même qui ne s'appuie sur force entorses à la vérité des faits ?

Mais la question est de savoir si la marche de la civilisation tend nécessairement, malgré l'humiliante constatation qui concerne le temps présent, à développer l'esprit de mensonge, ou au contraire à l'affaiblir. Il y aurait ici des causes multiples à isoler. D'un côté, le progrès des sciences, l'extension du contrat, qui, comme le remarque Sumner-Maine, devient de plus en plus la forme juridique propre à notre époque, enfin le nivellement social, tendent à fortifier les goûts et les habitudes de véracité. Quant à la dernière cause signalée, remarquons, en effet, qu'on est disposé à mentir aux gens, toutes choses égales d'ailleurs, en raison de la dissemblance qui nous sépare d'eux : on ment avec moins de scrupules à un enfant qu'à un homme fait, à une femme qu'à un homme comme soi, à un étranger qu'à un compatriote, à un sauvage qu'à un Européen ¹. Plus nous nous

1. Réciproquement, le sauvage ment bien plus aisément à l'Européen qu'au sauvage son compatriote; d'où est venue cette réputation très imméritée d'effrontés menteurs que nos voyageurs ont faite aux indigènes des îles ou des autres régions non civilisées, par eux visitées rapidement. — Si nos paysans aussi sont réputés pour leur mauvaise foi, à tort selon moi, n'est-ce pas parce qu'on les juge d'après leurs rapports avec d'autres classes, avec celle des hommes d'affaires notamment, qu'ils ne se font guère scrupule de tromper ? Mais, dans

assimilons les uns aux autres, donc, plus nous devons être portés à être sincères. — Mais, d'autre part, la civilisation, sous divers rapports, nous pousse en un sens opposé. D'abord, en substituant le régime industriel et commercial au régime militaire, elle affaiblit le courage : il en faut pour être véridique en toute occasion ¹; et elle stimule la cupidité, qui multiplie les prospectus fallacieux, les falsifications et les ruses de toute sorte. Je renvoie au virulent chapitre de M. Spencer à ce sujet, témoin d'autant moins suspect qu'on sait sa prédilection pour l'industrialisme. Il est à propos de remarquer que le progrès de la prévoyance, lié au changement dont il s'agit, contribue à développer le calcul et la ruse. — En second lieu, les luttes politiques ont succédé aux querelles religieuses, les conflits d'intérêts aux conflits de convictions, les faiseurs aux confesseurs, la préoccupation du succès quand même à celle de la fidélité à tout prix. L'intelligence, regardée comme l'art de n'être jamais dupe, se développe de la sorte aux dépens du caractère, qui consiste à ne leurrer personne ².

En troisième lieu, l'émancipation des esprits hors du dogme a multiplié les principes et les programmes individuels, d'où résulte un besoin croissant d'expédients et de transactions pour permettre à tant d'ennemis de vivre ensemble. Enfin, sur toutes les âmes faussées ainsi s'étend le maquillage obligatoire de la politesse, ce signe distinctif des peuples très anciennement civilisés, et d'autant plus trompeurs, tels que les Chinois. Où n'ira point l'hyperbole des nécrologies, par exemple, cette hypocrisie dont la suppression serait un scandale? Si les Alcestes deviennent de plus en plus rares, c'est que la franchise est une cause d'insociabilité toujours croissante. La multiplication des rapports personnels, et, par suite, des conversations, développe la médisance, et la médisance la duplicité. En effet, si l'on se faisait une loi dans le monde de ne point serrer la main ni faire bon visage à quelqu'un dont on vient de dire du mal, on finirait par se brouiller avec toutes ses connaissances. A l'opposé, il y a des gens qui disent du bien de tout leur prochain, et dont la bienveillance universelle ne saurait non plus se soutenir sans dégui-

leurs rapports mutuels, les paysans sont-ils moins probes et moins sincères que les hommes d'affaires entre eux? Il est bien possible qu'ils le soient davantage.

1. Il y a néanmoins des mensonges hardis liés à l'esprit d'audace et d'aventures; exemple, les Américains.

2. On peut rattacher au développement de la vanité la disposition si fâcheuse du public moderne à faire cas de l'intelligence à peu près exclusivement, et à mépriser presque la moralité non intelligente. Il est de fait que les gens vaniteux, esclaves de la mode et détachés de la tradition, sont les plus portés à cette admiration exagérée du succès intellectuel, superficiel et retentissant.

sements fréquents du fond de leur pensée. Être droit et adroit (comme l'était Duclos, d'après Rousseau), c'est l'idéal social; mais c'est presque la quadrature du cercle.

Somme toute, il semble bien, d'après la statistique des délits, que les influences contraires à la sincérité l'emportent aujourd'hui. Mais, à première vue, il parait assez difficile de comprendre que la vérité se répande pendant que la véracité diminue, et que la sécurité soit en progrès pendant que la bonne foi est en baisse. Mais la sécurité qui augmente dans les pays en train de se civiliser est celle qui se fonde sur le jeu plus régulier des institutions mues par des courants plus forts d'opinion falsifiée plus ou moins, et non sur le caractère plus inaltérable des personnes, étayé de traditionnelles erreurs et de grands espoirs illusoire. Inutile d'ajouter que la confiance personnelle ne saurait diminuer au delà d'un certain point sans porter atteinte à la confiance impersonnelle même. — Puis, si la vérité, péniblement extraite, péniblement lancée, par une faible élite de chercheurs sincères, infime minorité, parvient à se faire jour de plus en plus au milieu de cette épaisse atmosphère de fausses nouvelles, de déclamations intéressées, de boniments qui remplissent chaque jour 99 feuilles imprimées sur 100, c'est que les mensonges contradictoires doivent s'entre-détruire enfin et les vérités mutuellement confirmées leur survivre. C'est aussi parce que, le besoin de n'être pas trompé par autrui se développant encore plus que le besoin de tromper autrui, les agences créées pour répondre au premier se multiplient. Mais le métier, l'intérêt de celles-ci est de renseigner exactement; elles n'ont donc pas le moindre mérite en général à ne pas mentir. Pour apprécier le progrès ou le déclin de la sincérité publique, il faut n'avoir égard qu'à la proportion des personnes qui ne mentent pas, parmi celles qui y ont intérêt. Du reste, les informations de plus en plus exactes et nombreuses qui viennent de toutes parts à l'homme civilisé, et de ses livres, et de ses journaux, et de ses amis, ne sont que la matière première de ses trames fallacieuses, théoriques ou pratiques, filets qu'il cherche à jeter sur le public; et plus la matière est riche, plus le tissu se déploie. Le public, au surplus, quoiqu'altéré d'informations, de faits exacts et précis, est affamé d'illusions, d'idées rassurantes ou flatteuses; et on lui sert ce qu'il demande. — Il est remarquable que l'homme — voire l'enfant — naît à la fois très porté à croire tout ce qu'on lui dit et à ne pas dire ce qu'il pense. Rien n'est plus encourageant pour l'esprit de mensonge que cette double disposition primitive.

« Le soleil ni la mort, dit La Rochefoucauld, ne se peuvent regarder en face. » On dirait qu'il en est de la vérité comme du soleil et

de la mort, et que son éblouissement ne saurait être affronté sans péril social, sinon toujours sans danger individuel. On dirait qu'il est une certaine quantité d'illusion ¹ — variable d'après les temps et les lieux — qui est nécessaire à une société pour se maintenir en son état normal, et qui doit être à toute force entretenue en elle par une émission constante de prédications, de plaidoiries, d'articles de journaux, de leçons, d'assertions de tout genre, soit hardiment mensongères, soit simplement erronées (et, dans ce dernier cas, provenant en grande partie d'impostures antérieures, c'est assez souvent le cas des religions). Par suite, si paradoxale que puisse sembler à plusieurs cette idée, l'erreur ne saurait diminuer dans une nation sans que le mensonge y progresse, tant que ses conditions fondamentales n'ont pas changé; et ce jeu de bascule du mensonge et de l'erreur serait, je crois, plus facile à prouver que la marche soi-disant inverse du suicide et de l'homicide, dont il a été question plus haut. Par exemple, il est dans un État quelconque, une certaine dose de foi religieuse spéciale, qui est sentie indispensable au maintien de sa hiérarchie et de son harmonie constitutionnelle; à mesure que la contradiction de cette foi et des vérités scientifiques apparaît aux têtes éclairées, celles-ci s'en détachent, puis, par degrés, tous les adultes; mais on l'enseigne toujours aux enfants, et avec d'autant plus d'énergie qu'il y entre moins de conviction ². Tout le monde sent aussi, dans un pays, que la paix sociale exige un gouvernement, et qu'un gouvernement a besoin d'un certain *minimum* de prestige. Son prestige est d'abord fondé sur des superstitions et des légendes po-

1. Partout et toujours, la victoire est aux optimistes, aux peuples comme aux individus qui croient *a priori* la vérité belle et la vie bonne. Toute l'antiquité classique a eu des dieux souriants; l'Égypte elle-même, la plus grave des nations ancianes, a foi dans le triomphe final de la lumière sur les ténèbres, et le règne du bien. Or, pour s'assurer que l'optimisme est une erreur, il suffit, ce me semble, de songer à la durée infinie des temps écoulés. La vie universelle est une recherche inquiète. Mais qu'est-ce qu'un but toujours poursuivi et jamais atteint, après une quasi-éternité de tâtonnements, si ce n'est une chimère? et qu'est-ce qu'une poursuite sans but, si ce n'est la pire des malédictions? La durée même de l'univers atteste donc l'impossibilité de son heureux dénouement. Dire que le monde est un groupe immense et une éternelle série d'évolutions suivies invariablement de dissolutions, c'est dire que tout n'est, dans toute existence, qu'espérance et déception, flux incessant d'espoir suivi d'un reflux inévitable. Et il est bien tard pour supposer qu'il surgisse jamais enfin, au milieu de tout cela, quelque effort réussi, quelque élan non trompeur, quelque volonté non décevante!

2. La position de l'Église officielle, en Angleterre, est particulièrement fausse. L'évêque de Rochester se félicite de voir « que l'Église anglicane devient chaque jour plus large et plus libérale ». Mais Goblet d'Alviella se demande « comment des esprits sincères arrivent à concilier cette largeur de vues avec l'admission des doctrines qui servent de base officielle à l'établissement. Il est, en effet, de toute évidence que les idées actuelles de l'Église large sont en désaccord avec l'esprit, sinon avec la lettre des 39 articles. »

pulaires, peut-être accréditées par des imposteurs à l'origine, mais devenues aussi sincères que puériles : la sainte ampoule, la guérison des écrouelles et autres enluminures du droit divin, erreur fondamentale un jour et vitale des sociétés. Quand elle s'évanouit, il faut chercher d'autres bases à l'autorité, mais ce sont toujours des fictions, seulement plus artificielles et plus sciemment fabriquées. Il faut des historiographes officiels pour accommoder l'histoire, il faut des journalistes pour dénaturer les faits actuels, il faut des acteurs multiples pour jouer avec succès la vaste comédie du suffrage, soit restreint, soit universel, et se faire donner par l'opinion les ordres ou les compliments qu'on a dictés. Il le faut, sous peine d'échouer ; ou du moins il le faut jusqu'au jour où, ayant suffisamment bu le vin du mensonge et tombées à fond dans le songe délirant de l'erreur, les populations peuvent impunément se passer de leurs échansons. Le patriotisme, autre grande illusion nécessaire, s'entretient de même, avouons-le. Fondé au début sur l'isolement de chaque peuple et sur l'idée absurde que chacun d'eux se fait sincèrement de ses voisins, cet immense orgueil collectif doublé d'un profond dénigrement de l'étranger doit plus tard, quand les peuples se sont vus de près, être alimenté de propos délibéré, à l'école et dans la famille, par ces panégyristes à demi sincères, à demi charlatans, qu'on nomme chauvins. Le chauvinisme est le patriotisme qui, se sentant décliner, crie d'autant plus fort : Vive la patrie ! comme le « cléricalisme ¹ » est la foi religieuse qui, se sentant faiblir, s'affirme et s'affiche d'autant plus énergiquement ; comme le radicalisme, de droite ou de gauche, est la foi politique qui, se sentant mourir, réagit contre le scepticisme croissant par le dogmatisme plus accentué. Ce sont là trois formes contemporaines de cette combinaison singulière de charlatanisme et de fanatisme à doses égales, dont l'antiquité nous offre d'illustres exemples — Pythagore notamment, si j'en crois M. Le-normand — et que toute époque de transition verra renaître.

Sans doute, bien des formes du mensonge ont disparu, mais elles ont été remplacées avec avantage. Dès le VI^e siècle avant J.-C., nous voyons se fonder l'orphisme. Or, « comme pour continuer plus fidè-

1. Inutile d'avertir que j'entends ce mot dans son sens propre, un peu oublié, et non dans le sens abusif qu'on sait. Toute époque, toute nation un peu avancée en civilisation, a eu, dans le sens indiqué, ses cléricaux. Du temps de Cicéron, déjà, la haute société romaine était arrivée au point où la religion, comme un saule creux, ne vit plus que par l'écorce, bonne encore comme abri. De nos jours, toute notre Europe donne le même spectacle, seulement bien plus généralisé. En Asie même, le scepticisme se répand dans les classes musulmanes élevées, par exemple en Perse, où les rationalistes, les *soufis*, pratiquent leur culte sans la moindre foi, hypocrisie transparente et approuvée, qui a, paraît-il, reçu le nom de *Keiman*. (Voir Elisée Reclus, *Asie antérieure*).

lement la tradition des Epiménide, des Aristéas, des Abaris et des Zamolsis, ces personnages singuliers dont le prestige semble fondé en partie sur l'imposture, ce fut un faussaire, Onomacrite, qui aida le plus à constituer la « secte nouvelle » (Jules Girard, *Sentiment religieux en Grèce*). Le même auteur nous parle des « *Orphéotéléstes*, qui, munis d'écrits apocryphes d'Orphée, fils des Muses, et de Musée, fils de Séléné, s'en allaient frapper à la porte des riches pour offrir leur ministère, apportant leurs formules et leurs rites expiatoires et remettant les péchés de toute la famille, depuis les ancêtres jusqu'aux petits-enfants. » Au moyen âge, on a vu le trafic des fausses reliques, plus tard la vente des indulgences. On sait le succès des fausses décrétales. La Renaissance italienne (V. Burckhard) a eu ses astrologues, et jusqu'à l'aube de ce siècle nous avons tous eu nos sorcières. Aujourd'hui [florissent les médiums et les chiromanciens¹. Mais, quand même ceux-ci viendraient à disparaître aussi, les politiciens suffiraient à faire pencher en notre faveur la balance du mensonge.

Une vérité est découverte par un savant; comptez les menteurs qui l'exploitent, depuis les industriels qui la mettront dans leurs prospectus jusqu'aux théoriciens qui la logeront bon gré mal gré dans leurs systèmes. Tel découvre qu'il y a du fer dans le sang; aussitôt cent pharmaciens de mettre en vente des pilules de fer d'une efficacité plus ou moins douteuse, proclamée incontestable par mille certificats de médecins plus ou moins convaincus. La vulgarisation des sciences serait moralisatrice si elle contribuait à développer la véracité. Mais elle ne produit cet effet que sur une très faible partie du public, à savoir non sur le manufacturier ou le politique qui font de la science un instrument de domination et de richesse, ni sur le romancier ou le poète qui lui demandent de nouvelles émotions, mais seulement sur le savant qui emploie la science à faire progresser la science, mode d'emploi très spécial et très rare. L'organisme social, en somme, se défend contre la vérité qui l'assaille de toutes parts, comme l'organisme naturel contre les intempéries et les forces physiques. Il a besoin d'elle, comme l'être vivant a besoin des agents extérieurs, contre lesquels pourtant il est en lutte constante et sans lesquels il mourrait. De même, la société vit de vérités, de connaissances toujours renouvelées; elle consomme, pour se les

1. « En Afrique, dit Tylor, la ventriloquie nous offre des types parfaits de jonglerie. A Sofala, l'âme du roi entrait, après les funérailles, dans le corps d'un sorcier; ce sorcier, prenant la voix du monarque décédé et l'imitant au point de tromper tous les assistants, donnait au nouveau monarque des conseils sur la manière de gouverner son peuple. »

assimiler, toutes celles que ses savants et ses philosophes lui fournissent. Ceux-ci sont situés sur les confins du monde social, qu'ils sont chargés de mettre en rapport avec l'univers, à peu près comme les cellules épidermiques et les tissus de l'œil reçoivent le choc des vibrations aériennes ou éthérées et les transmettent à l'intérieur du corps, où elles se brisent en mille fragments et se dévient de mille manières.

Maintenant, ce besoin social d'illusion, qui explique l'habitude du mensonge en raison inverse de l'erreur, et par suite la hausse ou la baisse de la délictuosité astucieuse, sur quoi est-il fondé? Il est fondé, et c'est là ce qui nous oblige à le croire immortel, sur le besoin même d'organisation sociale, c'est-à-dire d'accord logique, dans le sens social du mot. L'accord logique est, pour les sociétés comme pour les individus, la formation d'un faisceau de jugements et de desseins de plus en plus convergents, par l'élimination graduelle des jugements et des desseins que repousse ou contredit la majorité des autres¹. La seule différence est que, en logique individuelle, les jugements ou les desseins à accorder sont inhérents au même individu, tandis qu'en logique sociale ils sont incarnés dans des individus distincts. Cette différence importe ici; en effet, pour l'individu, le désir d'être logique fait partie du besoin d'être sincère; et la répugnance à se démentir soi-même par la suite de ses actes ou de ses pensées seconde en lui le dégoût de mentir. Toute idée, tout projet, dès que son opposition avec une croyance plus forte ou avec un désir plus fort vient à apparaître, disparaît aussitôt, et l'épuration du système interne s'opère ainsi sans difficulté. Mais, en logique sociale, les propositions et les programmes à éliminer sont des hommes qu'on n'élimine pas et qu'il faut convertir, quelquefois par force, plus souvent par habileté. En outre, la poursuite d'un bien réel, saisissable et vrai, tel qu'un domaine rural, un héritage, la main d'une femme, est propre à produire individuellement la convergence logique des désirs; mais, socialement, elle n'est presque jamais propre qu'à diviser les désirs et placer la société sur un pied illogique. Car la possession indivise soit des terres et des troupeaux, soit des femmes et des esclaves, n'est possible qu'à l'origine, et leur partage forcé ensuite mécontente presque tout le monde. D'où la nécessité de susciter quelque grand objet imaginaire, ciel mystique, gloire patriotique, beau artistique, qui fait converger dans le vide et

1. Pour l'intelligence de ceci et de tout ce qui suit, je dois faire remarquer qu'à mon point de vue — mais ce n'est pas le lieu de le développer ici — l'Éthique et l'Esthétique se ramènent, au fond, à la Logique.

s'accorder idéalement les désirs de tous entre-heurtés sur terre ¹. Un halluciné ou un imposteur montre ce but, suggère cette vision; elle éblouit des aveugles et les fait marcher en bon ordre à la victoire. Quand leurs yeux seront dessillés, ils iront pêle-mêle à tâtons, redemandant leur rêve.

Il s'agit, par suite, pour supprimer les délits d'astuce, pour chasser la fourberie, d'accorder l'accord logique individuel avec l'accord logique social, c'est-à-dire de rendre ce dernier lui-même compatible avec la franchise. Il le faut, puisqu'une nation forte suppose de fortes individualités, droites et loyales. Or, si le système des idées et par conséquent des désirs d'un individu isolé peut s'établir logiquement sous l'empire d'un principe positiviste, il n'en est pas de même, comme il vient d'être dit, du système des idées et des vœux d'un peuple. L'individu, en s'associant, doit donc se soumettre à cette nécessité et partir de quelque postulat transcendant. C'est d'autant plus aisé pour la grande majorité des hommes que la religion établie se présente toujours à eux comme le plus logique, le plus cru, c'est-à-dire le plus croyable des systèmes. Tant que ce haut torrent de foi coule et arrose un peuple, c'est folie de chercher ailleurs l'inspiration et l'appui du devoir. Mais quand il se dessèche, que faire? La science apparaît; saluons! Cependant pour être un vrai croyant, dont la foi inébranlable implique une conduite invariable et rassurante pour autrui, on doit ², non seulement être pénétré de l'importance de certaines vérités, mais encore être persuadé que les connaître est le plus grand bien, que les ignorer est le plus grand mal, que leur rendre témoignage par ses actes est le premier et souverain devoir de l'homme. L'homme religieux est plein d'une foi pareille. Combien de temps s'écoulera-t-il avant que les vérités scientifiques ou philosophiques soient l'objet de telles convictions?

Il n'y a pourtant pas à espérer que l'esprit de mensonge soit exorcisé de nos sociétés, si ce n'est quand elles se seront installées de

1. Les États-Unis, où les ressources d'un sol immense s'offrent pour rien au premier venu, semblent échapper par là à cette nécessité. Mais, vienne le moment où leur territoire sera rempli, — et déjà les meilleures places y sont prises, — le désir de s'y enrichir, qui aujourd'hui y est encore une cause d'union, y deviendra une source de luttes; et, pour y mettre fin, il faudra bien là aussi *sublimiser* les désirs.

2. C'est surtout des hommes publics, des gouvernants, qu'on est en droit d'exiger cette rigidité des principes. Car elle est, je me chargerais de le démontrer, la seule vraie garantie des gouvernés contre la possibilité de leurs crimes, la plupart impunis. Agir contrairement à ses principes, c'est, pour un homme d'État, un mensonge criminel. Or, je le demande, l'utilité de tels mensonges va-t-elle ou non en décroissant?

nouveau dans quelque majestueuse erreur stable et profonde, dans un Credo spécieux qui les oriente vers un idéal fascinateur. Ce sera, plus tard, l'œuvre de quelque puissant esprit, plus sincère que Pythagore ou Mahomet, espérons-le; mais ce ne pourra être que lorsque la source, aujourd'hui si abondante, des découvertes scientifiques, aura tari. Comme il n'y aura plus alors à se préoccuper que des anciennes, une synthèse philosophique, durable et définitive sera possible, à l'ombre de laquelle l'humanité assoupie rêvera en paix, exempte de tous délits comme de tous maux... Mais nous, en attendant, s'il en est ainsi, consolons-nous d'être de notre siècle, et ne croyons pas acheter trop cher, au prix de tous nos délits et de tous nos crimes, et de tous nos mensonges même, nos lumières et nos découvertes, si du moins les plus respectables illusions ne valent pas à nos yeux les plus dangereuses vérités.

G. TARDE.